



Dossier :

Affluence pour l'inauguration

Le journal d'information de la Mairie

**Janvier 2018
N° 32**



Dossier :

Affluence pour l'inauguration

**I
N
F
O
S**

- Page 3** Éditorial du Maire
- Page 4** Vœux communaux
- Page 4** Repas des seniors
- Page 5** Infos pratiques
- Page 7** Infos Mairie
- Page 8** Travaux communaux
- Page 12** La salle d'exposition est fin prête

- Page 14** Communauté de Communes
- Page 15** SIRTOM
- Page 15** Secteur Intercommunal d'électrification de Meyssac
- Page 15** Syndicat Bellovic
- Page 16** Dossier "Affluence pour l'inauguration"
- Page 27** Du côté de l'école
- Page 32** Lu, Vu, Entendu

**M
A
G**

- Page 35** Les brèves de Caro
- Page 36** Nuit d'hiver à Noailhac
- Page 37** Un 7^{ème} vide-greniers pour l'église
- Page 38** Les "Calamity jazz" ont sévi à Noailhac
- Page 39** Une manifestation dédiée à tout ce qui roule
- Page 40** Un patrimoine rénové
- Page 40** Soirée châtaignes
- Page 41** Cérémonie du 11 novembre
- Page 41** Noailhac inspire les poètes
- Page 42** Halloween
- Page 42** "La serbe bouyde"
- Page 43** Extrait d'un journal scolaire de 1950
- Page 44** Entretien Espaces Verts
- Page 45** Une conseillère de mode à Noailhac
- Page 46** Les News des associations
- Page 51** Tous à vos agendas

L'éditorial du maire

2018 est là et j'espère que ce sera une année de prospérité et bonheur pour chacun d'entre vous.

Notre environnement est assez changeant voire incertain par certains côtés, mais ce qui me rassure pour notre commune, c'est que nous arrivons tout de même à avancer dans nos projets.

Nos réalisations 2017 ont vu l'aboutissement de projets lourds comme la restauration complète de notre église, la fin des aménagements liés à l'Espace de Découverte, les travaux d'aménagement de l'école pour une meilleure capacité d'accueil des très jeunes élèves, des mises aux normes électricité et accessibilité handicapés de l'école et de la mairie, l'aménagement du cimetière, les travaux de voirie auxquels nous avons encore consacré plus de 85.000 € TTC cette année.

En 2018, l'effort pour la voirie se poursuivra et nous aurons diverses opérations liées au plan d'aménagement du bourg, dont la réalisation d'un réseau de collecte des eaux de pluie pour soulager les installations de traitement des eaux usées. Nous lancerons aussi le travail de nommage et de numérotation des adresses, principalement en dehors du bourg qui est déjà à peu près équipé de ce point de vue.

Un premier élément d'incertitude pour la commune, provient de la réforme de la taxe d'habitation. La bonne nouvelle pour environ 80% des Noilhacois, c'est la perspective d'un dégrèvement complet, progressif de 2018 à 2020. Au niveau de la commune, cette importante source de financement doit être en principe compensée, mais nous allons perdre l'autonomie que nous donnait la possibilité d'agir sur le taux. Même si ce n'était pas notre cas, il faut observer que de nombreuses communes ont eu recours à une augmentation des taux des taxes locales pour compenser la baisse persistante des Dotations Globales de Fonctionnement.

Dans le même temps, on assiste bien à une prise de conscience, à tous les niveaux politiques ou de l'État, de l'existence de fractures territoriales, d'un paysage où les secteurs ruraux subissent des handicaps par rapport aux agglomérations. Dans le cadre de la Conférence Nationale des Territoires, les maires et autres élus sont ainsi conviés à débattre des moyens pouvant réduire cette fracture territoriale. Parmi les points prioritaires soulevés par les élus de la Corrèze fin septembre dernier devant le Préfet, nous avons insisté pour une amélioration de l'accès aux soins, l'amélioration des réseaux (route, fer, fibre optique, etc.), l'accès aux services publics avec une priorité pour l'école. Il faut convaincre pour que les choses évoluent, parce que tous ces services reviennent plus cher chez nous par habitant, comparé aux centres urbains qui bénéficient en plus, de dotations plus généreuses de l'État pour faire face à des « charges de centralité ».

Heureusement, à l'exception des voies communales qui sont peu aidées, nos investissements peuvent être subventionnés, ce qui nous évite d'alourdir notre endettement qui reste dans des limites très raisonnables.

Je vous donne rendez-vous prochainement pour les vœux communaux.

Je vous souhaite dès à présent une excellente année 2018, avec mes meilleurs vœux pour vous et vos proches.

Christian LASSALLE
Maire de Noailhac





Cérémonie des voeux

Le Maire et son Conseil Municipal vous invitent aux vœux municipaux :

Dimanche 14 janvier 2018 à 11 heures
à la salle des fêtes

2018

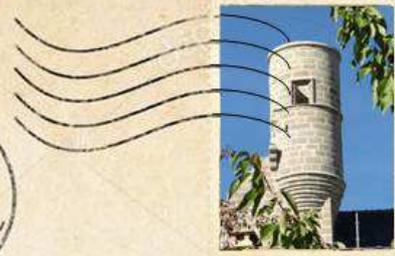
CE MESSAGE
TIENT LIEU
D'INVITATION

Repas des seniors

Le repas des seniors
offert par
la Municipalité
aura lieu le :

Samedi
24 mars 2018
à 12 h

à la Salle des Fêtes



Invitation adressée à
toutes les personnes de
+ de 60 ans votant à
19500 NOAILHAC

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

Lundi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	ouverte au public
Mercredi	16h00 - 18h30	ouverte au public
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermée au public ouverte au public

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi	14h00 - 17h30 Rendez-vous sur demande
-------	--

Congés de la secrétaire de mairie :
du lundi 25 décembre
au lundi 29 décembre 2017 inclus

Coordonnées Mairie :

7, rue des Écoles
19500 Noailhac

Tél/ Fax : 05 55 25 42 09

Mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr

Site internet : www.noailhac19.fr

Ecole : 05 55 25 37 46

Naissances



Margaux SOSTA

née le 21 juin 2017, fille de Arnaud, Vivien SOSTA et Marine, Sophie FERRIERE domiciliés à Rochepied-haut.



Elijah, Mazy MAGNE

née le 8 août 2017, fille de Maxime MAGNE et Célia LABRUNIE domiciliés à Castel-Dijo

Nous avons également appris la naissance à Montréal (Canada) le 14 juin 2017 de :



Maybelle MANNIER-SERRAGER

fille de Justine SERRAGER et Arnaud MANNIER
Maybelle est la petite fille de Geneviève et Patrick SERRAGER de Rignac

Nos félicitations aux heureux parents et grands parents

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ – La Doradie
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne -Tél. 05.55.84.09.77

Nouveaux habitants

- Claire GUILLAUME et Damien HEMERY
1, Rue des Remparts
- Jennifer FLAMENT, Terry CASEY et Jenna et Kiara-Bella,
Rue des Écoles
- Justine CADRAN
La Rougerie

Urbanisme

Permis de construire : Aménagement grange en maison à Castel-Dijo
M. et Mme Maxime MAGNE

Décès

Nous avons appris le décès de :

Monsieur Jean-Philippe MOREAU, père d'Emmanuelle Boyer, secrétaire de mairie. Il est décédé le 18 novembre 2017. Ses obsèques ont eu lieu le 22 novembre 2017 en Sologne. Monsieur MOREAU a été électricien à Ligneyrac de 1976 à 1983.

Nos sincères condoléances à la famille.

Les infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie de Cosnac :

Lundi	14h - 18h
Mardi	9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h

Déchèterie de St Julien Maumont :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	-	14h - 18h
Jeudi	-	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h	
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h	

Les N° d'Urgence :

15 : SAMU

17 : Police/Gendarmerie

18 : Sapeurs-Pompiers

112 : Urgences

08 842 846 37 =

"08 Victimes"

ADIL

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82 Fax : 05.55.26.00.99

adil19@wanadoo.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Permanence de fin d'année

Les demandes d'inscription sur listes électorales doivent parvenir au plus tard le dernier jour ouvrable de décembre, par correspondance, ou à l'accueil organisé par la mairie.

C'est pourquoi, la mairie de Noailhac met en place une permanence :

**le samedi 30 décembre 2017
à la mairie, de 10h00 à 12h00.**

En ce qui concerne les demandes d'inscription en ligne, les communes accepteront les demandes déposées sur le portail : « mon.service-public.fr » avant le 31 décembre 2017 à 23h59.

LES ENCOMBRANTS

Cette année 2018, la journée des encombrants aura lieu :

Le jeudi 05 avril 2018

Les personnes âgées ou celles qui n'ont aucun moyen de transporter les objets encombrants à la déchèterie, sont invitées à s'inscrire à l'avance en mairie.

Mairie

05 55 25 42 09

(Enlèvement le

05 avril 2018)



Recevez Noailhac Info par le net

Certains Noailhacois nous ont déjà fait la demande pour recevoir le journal *Noailhac Info* par courrier mail en format PDF couleur.

Si vous aussi vous souhaitez recevoir *Noailhac Info* par mail, faites-en la demande auprès de la mairie (en précisant si vous souhaitez conserver aussi la version traditionnelle papier).

La réforme de la Taxe d'Habitation mise en œuvre à Noailhac

La réforme de la Taxe d'habitation est une des mesures phares annoncées par le nouveau gouvernement. Elle vise à exonérer de cette taxe, progressivement en 3 ans, une grande partie des assujettis actuels.

Les bénéficiaires du dégrèvement sont soumis à des conditions de ressources, avec un plafond de revenus annuels de 30.000 € pour les célibataires, 48.000 € pour un couple sans enfant, 54.000 € avec un enfant, etc...

La mise en œuvre des dégrèvements sera de -30 % en 2018, -65 % en 2019 et dégrèvement complet en 2020.

La commission des Finances du Sénat vient de procéder à une simulation des effets de la réforme sur les communes. Le Sénateur Claude NOUGEIN vient de nous communiquer le calcul pour Noailhac.

Actuellement, **166 foyers de la commune** sont potentiellement **assujettis à la taxe d'habitation**.

Sur ce total, **27 foyers sont déjà exonérés** ou avec une taxe nulle.

La simulation réalisée, donne un nombre supplémentaire de **104 nouveaux foyers noailhacois bénéficiant d'un dégrèvement total en 2020** (calculé sur le revenu de référence 2017). L'impact estimé de ces dégrèvements annuels est de 50.000 €, ce qui fait un avantage fiscal moyen d'environ 500 € par foyer bénéficiaire.

À cette date, **79% des foyers noailhacois bénéficieront du dégrèvement calculé**. Ce taux est proche de **l'objectif de 80%** annoncé pour la France entière.

C'est donc une **bonne nouvelle pour les bénéficiaires**. Pour la commune, c'est une ressource très importante de son financement qui disparaît. Le gouvernement a promis de mettre en place une mesure de compensation à l'euro près. Nous n'en connaissons pas encore les modalités.

Élagage

Début septembre, beaucoup d'entre nous ont reçu un avis du Département d'avoir à prendre les mesures nécessaires pour élaguer les arbres venant en limite de voies départementales. Cette action s'inscrit dans la logique des annonces réitérées du CD19 qui a lancé une campagne massive d'élagage sur le réseau routier.

Les raisons en sont multiples. Outre les aspects de sécurité (meilleure visibilité, moins de verglas ou chutes de branches), cet entretien augmente la durée de vie des chaussées en limitant les ruissellements, stagnations de végétaux, avec moins d'emprise aux effets du gel. Mais aussi, et c'est ce qui justifie une intensification des interventions en ce moment, l'installation prochaine de la fibre optique, qui doit principalement se faire par voie aérienne, nécessite des rives de routes dégagées afin d'éviter des ruptures de lignes occasionnées par des mouvements ou chutes de branches ou d'arbres. L'élagage contribue de la même manière à préserver les autres réseaux filaires aériens assurant la continuité des dessertes électriques ou du téléphone.

Les propriétaires des parcelles en bordure de voies sont donc contactés, sachant que le défaut d'entretien conduira le Département à diagnostiquer les besoins courant 2018 pour faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des personnes concernées par la non-exécution.

Pour l'instant les notifications n'ont touché que les propriétaires riverains des Routes Départementales. Mais les communes vont aussi être invitées à lancer le même processus pour les voies communales qui seront bordées de lignes de fibre optique. Potentiellement, il s'agit, pour le moins, des voies déjà longées par des lignes électriques ou téléphoniques.

Ces travaux ne sont pas évidents et requièrent dans une majorité de cas l'intervention de professionnels équipés. La mairie a évoqué ce point avec les représentants du CD 19 qui répertorient les organisations qui se mettent en place.

Travaux communaux

L'année 2017 aura connu, nous l'avons développé par ailleurs, l'aboutissement des chantiers très importants concernant la restauration de l'église et de son retable, ainsi que les derniers aménagements de l'Espace de Découverte. D'autres travaux conséquents ont été conduits dans le même temps pour la voirie communale et divers aménagements essentiels pour la commune. Nous donnons aussi quelques indications sur nos projets à venir.

Aménagements de la cour de l'école et place de la Mairie

Les travaux d'aménagement de la cour d'école et devant la Mairie ont été réalisés avant la rentrée scolaire de septembre, avec l'assistance technique de Corrèze Ingénierie (CD19).

La cour de l'école a été entièrement refaite, avec une large partie en enrobé (entreprise EUROVIA) et aussi une partie réhabilitée en gazon, donnant plus de confort aux enfants. Les espaces de jeu ont été repeints par l'équipe municipale.

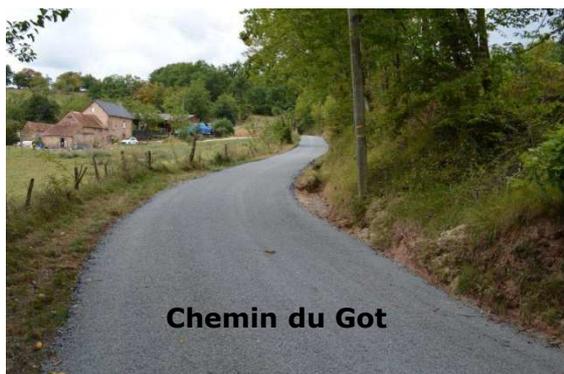


Rampe d'accès à la classe

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité ont été conduits simultanément : rampe d'accès à la classe, drainage et aménagement des divers accès du bâtiment, réalisation d'une place de parking handicapé avec bande de cheminement.

Au total, ce projet aura coûté 40.033 €HT, bénéficiant de subventions DETR (dotation de l'État) et du Conseil Départemental, à hauteur de 70% du montant H.T. des travaux. L'entreprise POUZOL, attributaire du marché, a fait la meilleure offre, et s'est appuyée sur l'entreprise MILLA pour la maçonnerie de la rampe d'accès. La réception des travaux est intervenue le 15 novembre.

Réfection de la Voie Communale du Got



Chemin du Got

Après appel d'offres et négociation, la C.A.O. a attribué le marché de la réfection de la VC du Got, à l'entreprise POUZOL qui a terminé les travaux en août.

Il s'agit d'une réalisation assez lourde qui a concerné le revêtement mais aussi diverses consolidations en rives étudiées par Corrèze Ingénierie, pour un total de 27.963 €HT.

Travaux communaux

Autres travaux routiers 2017

Les travaux routiers d'entretien sélectionnés pour cette année ont fait l'objet d'un appel d'offres diffusé lui aussi sur site internet ADM19, avec l'assistance technique de Corrèze Ingénierie. Les offres reçues ont donné lieu à une négociation complémentaire avec attribution à l'entreprise POUZOL.

Nous avons traité un programme important, pour 43.413 €HT :

- Jonction de la VC de la route des crêtes à la VC de Brousse ;
- VC depuis Baladre au Cayre ;
- VC de Cognac ;
- VC du Peyratel à Brousse (point à temps) ;
- VC de La Farge ;
- VC de Puy del Sol (limite Collonges depuis La Guille).

S'agissant du carrefour de La Guille : les travaux se sont terminés en novembre par la pose des bordures sur le côté Sud du virage et un nivelage du talus adjacent.

Cette intervention termine l'aménagement programmé pour le carrefour de La Guille et l'amélioration de la sécurité : protection du revêtement en rive de la voie et incitation à une réduction de la vitesse. Les actes fonciers correspondants ont été signés chez le notaire.



Travaux et opérations diverses

- **Dans le cadre du plan de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics**, les escaliers d'accès à la mairie et à la salle du Conseil ont bénéficié de divers aménagements. Outre les rampes en fer forgé posées par l'entreprise Cassagne, les marches ont été repositionnées par l'entreprise Y. NAERT, munies de nez de marches avec peinture des contre-marches, et bandes d'éveil podotactiles sur les seuils intérieurs.

- **En bordure de la salle des fêtes**, et suite à la demande de la commission accessibilité, nous avons renforcé le traçage de l'emplacement de parking réservé aux personnes handicapées.



- **Aménagement intérieur de l'école** : de manière à pouvoir accueillir les petites sections de maternelle dans les meilleures conditions (enfants à compter de 3 ans), la commune a procédé à divers aménagements pour permettre l'utilisation de l'ancienne cantine en extension de la salle de classe et la relocalisation de la cantine dans l'ancienne salle polyvalente. Ainsi, pour réduire le volume à chauffer, une cloison a été bâtie dans le hall et la cage d'escalier entre classe et ancienne cantine (entreprises Y. NAERT et J. GUILLAUME), et un radiateur à température contrôlée a été installé (ARELEC19). Dans l'ancienne salle polyvalente, des travaux de plomberie et d'électricité ont rendu cette pièce opérationnelle pour la cantine et le lavage de la vaisselle ou du linge (entreprises M. LAFFAIRE et ARELEC19).



Le passage entre la classe et la salle des petits

Travaux et opérations diverses

- **Restauration de registre** : La Restauration du registre des délibérations 1914-1939 a été réalisée.
- **Déplacement de l'arrêt de bus de la Rougerie** : À notre demande et en accord avec les usagers riverains, le Département a instruit avec la Région la question du déplacement de l'arrêt du bus de ligne à La Rougerie, sur la D38, dans le sens de Meyssac vers Brive. Le nouvel emplacement est décalé de 100 ou 150 m., pour des raisons de sécurité : meilleure visibilité et accès agrandi pour les véhicules. Les terrassements nécessaires ont été réalisés en novembre.
- **Sécurisation du stationnement des cars scolaires** : En accord avec le CD19, une signalisation au sol et sur panneaux a été mise en place devant la mairie pour réserver des emplacements de stationnement aux cars scolaires.
- **Aménagements complémentaires pour l'église** :
Courant novembre et décembre, l'église recevra ses nouveaux équipements de sonorisation et de chauffage (radiants électriques). Cela représente un budget total de l'ordre de 12.500 €HT.
- **« Échange » de parcelles à la Croix de Stolan** : Afin de rétablir la continuité d'un chemin rural partant de la Croix de Stolan vers Orgnac, une cession réciproque de parcelles entre la commune et les consorts Andrès a été décidée par le Conseil municipal et soumise à enquête publique. Celle-ci s'est déroulée du 25 septembre au 11 octobre dernier, le commissaire-enquêteur étant Monsieur Jean-Louis MONTEIL, Maire de Ligneyrac. Le commissaire-enquêteur a conclu au bien-fondé de l'opération et donné un avis favorable.
- **Cimetière : équipements cinéraires** : À la suite de la création, dans le nouveau cimetière, d'un columbarium, de cavurnes et d'un jardin du souvenir, le Conseil municipal a fixé les tarifs de services et durées de concessions suivants :



	Perpétuelle	30 ans	50 ans
CASE COLUMBARIUM	500,00 €	400,00 €	X
CAVURNE (terrain 1,20 x 1,20m)	150,00 €	X	100,00 €
CAVURNE BÂTIE	1200,00 € (prix coûtant, opération unique) + prix concession		
JARDIN DU SOUVENIR	taxe de dispersion : 40,00 €		

- **Matériel communal** : une **remorque** de voiture a été achetée pour permettre notamment de transporter facilement la tondeuse et de charger l'herbe tondu dans le cimetière. Une fréquence de la semaine a été mise en place pour le printemps/été/automne. Une **tronçonneuse** thermique est également venue compléter les équipements communaux.
- L'évolution du **classement de certains chemins ruraux en voies communales** aura eu un impact positif de l'ordre de 1.000 €/an sur notre Dotation de Solidarité.
- **Contrôle des hydrants** : le SDIS de TULLE ne procèdera plus au contrôle des bornes d'incendie. Une convention a été négociée avec la SAUR sous l'égide de l'Association des Maires (ADM19), pour 77,50 € par an.

Projets 2018 – 2020

Pour 2018, la commune va poursuivre son programme d'**entretien des voies communales**. Les priorités en seront fixées par le Conseil municipal lors de sa prochaine réunion, en même temps qu'il examinera les orientations budgétaires.

- Nous allons aussi réaliser **le réseau principal de collecte des eaux de pluie dans le bourg**, rendu nécessaire pour alléger les équipements de traitement des eaux usées. En effet, le réseau du bourg est « unitaire » et reçoit beaucoup d'eaux de pluie, même si toutes les descentes n'y sont pas raccordées. Nous pourrions aussi collecter plus d'eaux de pluie au long du parcours de la conduite principale (rue de la Liberté, Place de l'Église et plus bas), pour réduire les flux qui roulent sur la chaussée en descendant. Ce projet a déjà fait l'objet d'un accord de subvention au titre de la DETR. Il a été légèrement décalé dans le temps par la nécessité d'établir préalablement un relevé topographique du bourg, mission confiée en novembre dernier à SOTEC Plans, après un appel d'offres.
- **Adressage** : l'arrivée de la fibre optique sur la commune nous impose la réalisation préalable d'un adressage suffisant de tous nos administrés (dénomination des voies et numérotation). Nous nous orientons vers une commande groupée avec au moins 7 autres communes de manière à bénéficier, d'une part d'une remise sur l'offre du prestataire pressenti (La Poste) et, d'autre part, d'une subvention du CD19 portée à 50 %. Une subvention au titre de la DETR est également demandée pour ce projet à réaliser courant 2018, pour un coût global HT de 10.000 €, avant impact des subventions.
- Le nouveau gros chantier en perspective est **le Plan d'Aménagement du Bourg** (P.A.B.). Nous l'avons signalé au projet de contractualisation départementale 2018-2020 avec le CD19, parmi les objectifs d'investissements de la commune, pour lui permettre d'anticiper les subventions qu'il aurait à verser aux communes.
- D'autres projets sont à un stade de réflexion avancée, mais les décisions d'engagement ne sont pas prises et feront l'objet de débats lors de l'élaboration des budgets, notamment :
 - Projet d'éclairage extérieur de l'église,
 - Église : aménagements intérieurs de valorisation,
 - Mairie ; étude de faisabilité travaux,
 - Souterrain d'Orgnac ; valorisation du site,
 - Éclairage public, adaptation/matériel économisant l'énergie,
 - Opération Grand Site (pour mémoire),
 - Tableau pédagogique école (TBI) à remplacer.

1^{er} décembre 2017 : neige précoce sur le bourg



**Photo
Julien
Michaud**

La salle d'exposition est fin prête

Cette salle est maintenant terminée. Les panneaux annoncés dans le précédent Noailhac Info ont été fixés en juillet dernier.

La première partie avait été inaugurée en mai 2015 et depuis cette époque, dans le cadre d'une seconde tranche de travaux, trois choses ont été réalisées :

- La mise en valeur des salles du sous-sol sur le thème du bâti noailhacois et des aménagements intérieurs en pierres, avec de nombreux panneaux documentés, une exposition d'objets en pierre taillée, d'outils de carriers et de maçons, et l'installation de la cave voûtée.
- Parallèlement, les équipements demandés en termes d'accessibilité ont été complétés.
- Enfin, la signalétique extérieure, comprenant des bancs, et enseignes et la signalisation routière ont été posées.

Cette tranche de travaux a été réalisée grâce au soutien financier de l'Europe, à concurrence de 80% d'un coût global de 18.000 €HT.

Elle a été inaugurée en même temps que les travaux de l'église, le 14 octobre dernier. Joël Soursac, Président du GAL (Groupe d'Action Locale, qui gère les fonds Européens LEADER), a souligné l'importance de ces fonds pour soutenir le développement rural.



Visite en images



Le petit patrimoine est présenté en descendant vers la pièce consacrée à la pierre dans le bâti local.



Les panneaux du bas concernent : les pierres taillées provenant de la restauration de l'église, les sculptures de l'église St Pierre, la taille de la pierre, les outils du tailleur de pierre.



Trois panneaux détaillent les maisons de Noailhac, leurs ouvertures, aménagements extérieurs et domestiques. Suivent : un fabricant de meules à Noailhac, le rocher de la chèvre, et la cave voûtée.



La salle d'exposition est fin prête

De nouveaux dons pour enrichir l'expo

Quelques dons ont encore agrémenté cette exposition : un **compas** de tailleur de pierres, la grande **scie crocodile** de carrier, donnée par Jean-Paul Veysset de Terrasson et dont Christophe Terrieux a réparé la poignée, de même que des éléments pour la cave : **bouteilles, panier, cuvier, dame-jeanne**, provenant des familles Serrager et Barandiaran.

Guy et Maryse Chantepie, nos amis géologues qui font régulièrement visiter cet espace, ont reçu une pièce exceptionnelle de 400 kg, environ..., dont ils nous font profiter. Il s'agit d'une **souche de bois silicifié**. Elle a été acheminée en camion par le neveu du donateur et déchargée avec l'engin de levage de Pierre Delarbre. Trop volumineuse pour être à l'intérieur, elle sera placée devant l'espace de découverte sur un socle adapté qui la mettra en valeur.



Photo G. Chantepie



Photo G. Chantepie

Guy Chantepie nous en dit plus sur ce fossile :

« La souche a été trouvée sur la commune de Cressensac il y a plusieurs dizaines d'années et elle y était conservée et exposée depuis, devant le domicile du découvreur, M Belonie.

Après avoir visité notre espace de découverte de la géologie locale, Messieurs Maurice et André Belonie, son frère, nous ont contactés pour proposer de déposer ce témoin de notre patrimoine géologique (local / régional) dans le

cadre de notre présentation, ce que nous avons accepté avec reconnaissance.

Le fossile est la base d'un tronc d'arbre fossilisé, épigénisé en silice : la matière organique [le bois] a été enfouie dans un sédiment à l'abri de l'air et n'a donc pas pourri ou été dégradée par des champignons ou autres, puis de l'eau contenant de la silice en solution s'infiltrant à travers le sédiment a progressivement remplacé les fibres du bois et conservé sa structure sous forme de silice (solide).

Ce type de fossile (pas très abondant) se rencontre dans la 'formation sidérolithique' qui repose sur la surface du causse calcaire, en particulier dans le secteur de Turenne à Gignac et vers Nespouls. Sa datation est imprécise, probablement Oligocène ou Miocène (entre 30 et 15 millions d'années environ) mais certains géologues n'excluent pas une origine plus ancienne (du crétacé terminal remanié, donc dans ce cas vers 70 millions d'années). Aucune étude détaillée (lames minces) n'ayant été réalisée, il est impossible d'identifier précisément de quel genre ou espèce d'arbre il s'agit.»

La commune remercie les généreux donateurs pour ce superbe don inespéré.

Merci à tous ceux qui, une fois encore, se mobilisent pour le bien de tous.

L'Espace de Découverte dans une revue scientifique

Notre Espace géologique a une renommée nationale, il a en effet fait l'objet d'un article dans la revue *Géochronique*.

Géochronique n° 143 septembre 2017 coédition SGF (Société géologique de France) BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), pages 6 et 7.

Ces pages nous sont communiquées par Maryse et Guy Chantepie qui ont assuré la présentation de l'exposition à l'auteur Monsieur N. Bost.



GÉOCHRONIQUE 143-2017

Le patrimoine géologique à Noailhac, Corrèze



Le sud du département de la Corrèze est connu pour son riche patrimoine historique et paysager. Collonges-la-Rouge ou Turenne sont des lieux touristiques de premier plan. Ces deux sites, l'un rouge et l'autre blanc, sont issus d'un phénomène géologique singulier : une grande faille avec un jeu normal, mettant en contact des grès rouges et des calcaires. Cette faille, dite de Meyssac, est mise en valeur sur le plan touristique, depuis quelques années, par un sentier d'interprétation et de nombreux panneaux explicatifs : départ le long de la route un peu avant Collonges-la-Rouge.

En complément depuis quelques mois, dans le bourg de Noailhac, les curieux sont invités à découvrir « l'espace de découverte géologie et pierre ». Situé en face de l'église Saint-Pierre-ès-Liens du XII^e siècle, l'espace, ouvert tous les jours au public et gratuitement, permet aux visiteurs de découvrir l'histoire géologique de

la région et son importance dans l'occupation humaine : carrières, glissements de terrain ou encore le potentiel trufficole du secteur. Richelement illustrée, la première salle présente la géologie de la région. Elle est complétée par une très riche et unique collection de fossiles du bassin de Brive. Celle-ci a été rassemblée par un couple d'érudits, anciens enseignants à Brive, Maryse et Guy Chantepie. Vous noterez l'empreinte de *Dimetropus leisnerianus* ou encore la belle souche d'arbre fossilisée au milieu de plusieurs dizaines d'échantillons de fossiles et de roches.

Cet été, une nouvelle salle sera inaugurée et présentera les activités humaines liées à la pierre comme son extraction ou sa taille. Une importante collection d'outils anciens est présentée. Découvrez dans la magnifique cave voûtée, le socle calcaire sur lequel les hommes, en pied de nez géologique,

ont élevé en grès rouge les fondations du bâtiment ! L'ensemble de ce projet, soutenu par la municipalité et financé en grande partie par l'Europe, est mené par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.

Il est rare de trouver dans nos campagnes des espaces dédiés à la géodiversité et au patrimoine géologique. C'est pour cela que j'ai souhaité rapporter cette belle initiative dans les colonnes de la revue *Géochronique* pour inviter les amateurs et spécialistes à venir découvrir cette belle région et en particulier son patrimoine géologique.

■ N. Bost

📍 Contact : Espace de découverte géologie et pierre – 19500 Noailhac, en face de l'église. Ouvert tous les jours de 10 à 18 heures, entrée libre - www.noailhacpatrimoine.fr

La salle d'exposition est fin prête

La participation des visiteurs

L'histoire "**Le rocher de la chèvre**" racontée dans le NI n° 30 de Janvier 2017 (p.41) et exposée à l'entrée de la cave, amuse toujours beaucoup les visiteurs qui jettent souvent de petites pièces dans notre **comporte porte-bonheur**.

Au cours des 10 derniers mois, nous avons recueilli **224 euros** qui permettront de faire de nouvelles plaquettes d'information.

Dany L.

Communauté de Communes

La Communauté de Communes du Midi Corrézien poursuit la mise en place de son organisation. **L'actualisation des statuts** intégrant une définition adaptée des compétences exercées par la ComCom vient d'être réalisée. C'était un point important pour l'attribution de dotations bonifiées.

La CLECT a arrêté les montants définitifs des attributions de compensations 2017. Cette démarche a été rendue obligatoire du fait de la fusion des 3 ComCom. Pour l'année 2017, et pour Noailhac, il a été décidé de reconduire le montant d'attribution de compensation de 2016 à savoir 12 398,00 €. Par contre, à partir de 2018, ce montant sera réduit de 4.832,00 €. Cette diminution vient principalement du fait que, lorsque l'entreprise AUTOSIL à Turenne s'est mise en place, elle devait verser de façon régulière une Taxe Professionnelle, or ceci ne s'est jamais fait alors que la ComCom versait aux communes une compensation. Donc, afin de régulariser cette situation, nous toucherons moins de compensation, **7 566,00 €** au lieu de 12 398,00 €.

Les travaux de la commission voirie pour la définition et prise en compte des voies d'intérêt communautaire, progressent par étapes. Un inventaire des voies et coûts de remise à niveau pour les communes de l'ancienne ComCom des Villages du Midi Corrézien (Meysac) est en cours de finalisation. Les critères de définition de l'intérêt communautaire sont aussi en cours d'adoption en partant de ce qui existe aujourd'hui dans les secteurs de Beaulieu et Beynat.

La Communauté de Communes Midi Corrézien vient d'éditer une petite **plaquette** parlant de sa composition et de ses missions. Cette plaquette est diffusée en même temps que la distribution du Noailhac Info.

Relais Accueil Petite Enfance

Les jeunes enfants ont retrouvé les ateliers du Relais Accueil Petite Enfance (RAPE). Le RAPE Midi Corrézien est un service gratuit de la Communauté de Communes, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole. Le RAPE s'adresse à tous les parents de jeunes enfants en recherche d'un mode d'accueil, ainsi qu'aux assistantes maternelles.

Jeanne Augier, animatrice du RAPE Midi Corrézien depuis le printemps dernier, accompagne les parents : recherche d'un mode d'accueil (crèche ou « nounou »), info sur les aides possibles et soutien dans leur fonction d'employeur (contrats, congés, etc). L'animatrice informe également les assistantes maternelles sur leur profession, accompagne les candidats à l'agrément, et peut leur proposer des formations.

Jeanne Augier tient des permanences à Beaulieu et Meysac, et organise chaque semaine des ateliers collectifs pour favoriser l'éveil et la socialisation des enfants. Ces rencontres sont proposées aux enfants jusqu'à 6 ans accompagnés des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domicile et des parents. Les ateliers sont des espaces d'échange pour les adultes et d'éveil pour les enfants. Les propositions sont diverses et adaptées aux jeunes enfants, peinture, psychomotricité... Et pour passer de bons moments ensemble le RAPE propose des ateliers d'éveil musical animés par une musicienne de l'association Aéoline.

Renseignements RAPE : 05 55 84 62 70 - 06 49 53 07 02 - rape@midicorrezien.com

Information communiquée par: Christophe CARON, 1er Vice-Président à la ComCom Midi Corrézien, en charge de l'Enfance-Jeunesse

SIRTOM

Le SIRTOM a communiqué son bilan définitif de l'année 2016, année durant laquelle il a traité 36.763 tonnes de déchets ménagers, sans compter les déchets végétaux, encombrants, gravats et ferrailles. Il opère sur 123 communes dont 13 en Dordogne, touchant une population de 155.379 habitants. Le coût moyen des opérations reste stable depuis 5 ans, autour de 84,85 € par an et par habitant. La collecte sélective progresse, avec 9.740 T. d'emballages ménagers et papier et 4.989 T. de verre. Les moyennes collectées par habitant sont sensiblement au-dessus des moyennes nationales pour les emballages et papiers (62 Kg contre 48 Kg), et 10 % au-dessus pour le verre (32 Kg contre 29 Kg). Il faut noter un taux de refus qui progresse un peu à 21,9 % pour des erreurs de tri dans les emballages ménagers recyclables. Ce sont des éléments de déchets non recyclables qui sont mélangés aux bouteilles plastiques et autres emballages recyclables. Le coût du tri s'en trouve augmenté. Les tonnages non recyclables sont en baisse continue et se situent en dessous de la moyenne nationale par habitant (192 Kg contre 288 au niveau national), mais représentent quand même 29.965 T, pour l'année, traitées par incinération au coût de 111,60 € la tonne. Les statistiques du premier semestre 2017 montrent une évolution positive des volumes collectés à Noailhac pour les ordures ménagères (réduction de 1,5%), par rapport au premier semestre 2016. Cette tendance est meilleure que la moyenne des résultats du SIRTOM.

Secteur Intercommunal d'Électrification de Meyssac

La Commission Électrification Rurale se réunit périodiquement pour faire le point des réalisations et projets concernant le secteur de Meyssac.

Les derniers raccordements effectués à Noailhac ont concerné une extension pour une habitation du lieu-dit Cognac ainsi qu'une extension pour les bâtiments d'élevage du GAEC Issartier. Sur ce dernier point, une reprise du revêtement de la route sera réalisée par l'entreprise qui a fait le raccordement depuis le Rieux.

Suite à des baisses de tension, le Maire a demandé une étude du **renforcement des lignes dans le secteur de la Rougerie**, à proximité du nouvel arrêt du bus de ligne, en bordure de la D38.

Les travaux de suppression des lignes à fils nus vont se poursuivre dans le cadre d'un programme de cinq ans. L'enfouissement des lignes Haute Tension dans les zones classées sera réexaminé en fonction des crédits.

ENEDIS a annoncé son programme d'installation des **compteurs LINKY**. La période prévue pour NOAILHAC est septembre 2018. Toutes les personnes concernées recevront un courrier au moins 45 jours avant. L'installation dans ce cadre est gratuite et l'opération dure environ 1/2 heure.

50.000 compteurs LINKY ont déjà été installés en Corrèze.

Syndicat Bellovic

Le Comité Syndical Bellovic (eau, assainissement collectif, voirie rurale) s'est réuni vendredi 1^{er} décembre, salle du Conseil Municipal de Meyssac et, après un mot de bienvenue du Président, a pris les décisions suivantes :

La commune de Bassignac-le-Bas a décidé, lors de son conseil municipal, son adhésion au Syndicat Bellovic pour la carte eau potable. Les délégués votent à l'unanimité l'intégration de cette commune au Syndicat, ce qui porte le nombre, pour cette compétence, à 39 communes.

Le Président présente les statuts du Syndicat et signale qu'après plus d'un an de négociation avec la Préfecture, un consensus s'est dégagé pour poursuivre les activités du Syndicat avec l'implication et la représentation de toutes les communes.

La présentation des rapports qualité-prix des différents services fait apparaître deux critères importants, d'une part, l'augmentation des rendements du réseau et d'autre part, la faible proportion de renouvellement des conduites principales sur l'ensemble du territoire.

Le prix de l'eau et de l'assainissement est voté pour l'année 2018, 1 % d'augmentation pour l'eau, l'assainissement reste inchangé.

Différents travaux pour 2018 seront présentés prochainement pour environ 2 millions d'euros.

La baisse de l'endettement sur les 5 prochaines années (environ 200 000 €) permettra de maintenir l'investissement.

Le contrat d'affermage avec la SAUR arrive à échéance le 31/12/2018 ; à cette occasion, le Président fait le point sur l'avancement des bureaux d'études pour l'aide à la décision des choix sur le mode de gestion de l'eau au 1^{er} janvier 2018.

Différentes décisions modificatives sont votées.

Jacques Bouygue, Président

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Samedi 14 octobre 2017, la fin des travaux de restauration de l'église et du retable, ainsi que de l'Espace de Découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre, a été saluée de manière exceptionnelle, par une superbe journée d'inauguration où beau temps, affluence et ferveur étaient au rendez-vous. Marie-Rose Barandiaran, membre de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, raconte comment elle a perçu ce moment tant attendu.



Renaissance



En ce 14 octobre 2017, une très belle journée ensoleillée s'annonce. En arrivant par Brousse, nous ralentissons au Peyratel pour la vue magnifique que l'on a sur Noailhac. Le « *si joli petit village* » est là, serré contre son église et l'échauguette, vestige de l'ancien château, se dresse comme un défi. Cependant, tout semble encore endormi...

Bizarre... Il faut déplacer une barrière pour laisser entrer les premiers chanteurs qui viennent répéter pour la messe. Une messe ? C'est si rare dans les petits villages quand le curé doit desservir un nombre impressionnant de paroisses. Il faut dire que va se célébrer une naissance ou plutôt une renaissance : les travaux de restauration de l'église sont terminés. Et, sur la place d'Astorg, l'Espace de Découverte sur les thèmes de la Pierre a déjà reçu de nombreux visiteurs.

Mais... allons chanter... L'entrée dans l'église est émouvante, on la sent revivre... C'est comme une vieille dame à qui l'on aurait redonné la santé de sa jeunesse. Solidité, propreté, luminosité et surtout ces teintes pastel ocrées et bleutées que le peintre Vladimir a su retrouver : Une peau de soie, bronzée ou à peine fanée pour les ocres, un ciel de tendresse en levant les yeux. Quatre lustres témoignent d'une richesse retrouvée. Il faut bien qu'ils soient là pour introduire le trésor des frères Tournier : le fameux retable qui a retrouvé ses couleurs d'origine : rouge, bleu, vert et or.

Voilà les musiciens qui se mettent en place. Malgré la répétition de jeudi dernier, je ne me sens pas très sûre de moi, tant les partitions et les autres choristes sont de qualité. Mais, finalement, tout va bien et celui qui dirige les chants est un pro !

L'église est comble.

Pendant que le prêtre officie et que quelques chanteurs prennent place dans le chœur roman, je pense à tous ceux qui dorment sous les dalles : ces Astorg, Certain, d'Arliquie, Chabrignac, Leymonerie et Noailles... qui vibrent malgré eux. Tant de siècles sont passés et voilà un avant-goût de résurrection !

La messe finie, il faut laisser la place aux officiels, chacun donne son discours à commencer par Monsieur le Maire qui a porté et animé le projet aidé des organismes autorisés, des sponsors et des bénévoles de *Noailhac Mémoire et Patrimoine*, l'association indispensable. Il faut dire que depuis plusieurs années, l'on se démène à Noailhac pour des manifestations destinées à récolter des fonds, mais aussi à animer le village. Ce faisant, une chaleur humaine est passée parmi tous les intervenants et des liens se sont créés.

Puis en quelques mots le dernier discours de Patrick, moins protocolaire, remerciait Christian Lassalle, qui tel un chef d'orchestre a su organiser, coordonner, donner du lien à tous ces acteurs de la restauration : un hommage bien mérité !

Comment faire maintenant pour se glisser dans la salle des fêtes et atteindre le buffet ? Tant de personnes à saluer, de cocktails à distribuer à la périphérie car il est difficile de fendre cette densité de population.

Bref, tout va bien... on se retrouvera à 17h pour le concert.

Orion, les « amis-cuivres » de Ludovic Marchioro, sont venus de tout le Sud-Ouest. Partition jazzy et dansante. Et puis, surprise... ce *chant macédonien* interprété avec les choristes d'*Altichœur*. Chœur enjoué de Gospels joyeux. C'est tellement entraînant que l'on bat la mesure avec le pied et on finit par taper des mains. Les choristes chantent avec leur corps et l'église toute entière se met en mouvement. Bravo !

La journée se termine, le soleil décline derrière Baladre, il a fait très chaud. Dans la salle des fêtes, nous préparons les repas des musiciens. Ils vont dormir à Noailhac. Je rassure : les cloches ne sonneront qu'à 7h demain matin pour l'Angélus. Ouf !

Un bon repas très familial et puis l'on se sépare, le cœur encore tout chaud et l'œil humide d'émotion.

M-R B Jaubertie-Jacquel

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Retour en images sur une journée exceptionnelle

La première cérémonie dans l'église bien remplie

L'église vient d'être réintégrée dans sa mission première avec une messe solennelle, célébrée par l'Abbé Reynal assisté de l'équipe paroissiale qui a préparé l'accompagnement musical et les chants avec un soin particulier. La chorale, sous la direction de M. Laurent Lepoutre, est accompagnée par des musiciens talentueux : M. Nicolas Rolland, M. Luc Lenaerts et M. et Mme Jan et Marie-Emmanuelle Picarda. La messe de **Noël** le lundi 25 décembre à 11h, en notre église, sera animée par cette chorale.



Les discours d'inauguration



Il y a encore foule à Noailhac, pour l'inauguration officielle. 200 personnes seulement trouvent place dans l'église pour écouter le discours de Christian Lassalle. Exprimant sa satisfaction d'avoir pu mener à bien cette réalisation initiée par l'équipe municipale précédente et grâce à tous ceux qui l'ont soutenu, il retrace le chemin parcouru pour arriver à ce résultat et remercie les donateurs, et tous les acteurs de cette restauration. Il présente ce monument classé et ses éléments remarquables et plus particulièrement, le retable du 17^e siècle, véritable œuvre d'art, révélant l'éclat de sa polychromie après 18 mois de travaux en atelier. Dernier point de cette manifestation, l'intervention du maire est consacrée à la salle d'exposition sur la géologie et la pierre dont le dernier niveau vient d'être aménagé.

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Les discours d'inauguration



Les autorités et responsables qui l'entourent : Monsieur le Sous-Préfet Jean-Paul Vicat, Madame la Députée Frédérique Meunier, Messieurs les Sénateurs Nougéin et Chasseing, Monsieur le Président du Conseil Départemental Pascal Coste, Monsieur Joël Soursac Président du Groupe d'Action Locale, Vallée de la Dordogne Corrèzienne, Monsieur Raymond Mage Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Stefan Manculescu, Architecte en chef des Monuments Historiques, expriment à leur tour leur intérêt pour ces réalisations importantes pour le tourisme et l'économie locale et leur plaisir de participer à cette cérémonie.



Patrick Serrager transmet le sentiment du Conseil Municipal sur cette restauration et remercie Christian Lassalle.



On coupe le ruban

Dossier : Affluence pour l'inauguration

On coupe le ruban

Les autorités se rassemblent devant le porche d'entrée pour couper le ruban tricolore sous l'œil de tous ceux pour qui cette journée représente un aboutissement espéré depuis longtemps. La plupart d'entre eux se sont impliqués dans cette aventure par leurs dons ou leur aide directe et savourent ce moment. Certains emporteront un morceau de ruban en souvenir.



Le vin d'honneur



Les participants se dirigent vers la salle des fêtes où ils sont accueillis en musique par l'orchestre Orion qui interprète un morceau de cor, donnant un avant-goût du concert de l'après-midi.



Dossier : Affluence pour l'inauguration

Le vin d'honneur



Portraits D. Mézan

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Le concert

Les réjouissances se poursuivent, l'après-midi, par un brillant concert réunissant **la chorale Altichœur et l'orchestre Orion**. À l'initiative de Ludovic Marchioro, professeur de cor au Conservatoire de Brive et habitant de Noailhac, les deux groupes ont adapté leurs répertoires pour élaborer des programmes coordonnés. Le public est toujours présent et occupe même la tribune.



Orion ouvre le spectacle en faisant résonner ses sept cors d'harmonie, son tuba et sa batterie sous les voûtes au délicat décor 19^e. Les interprètes ont choisi des morceaux de jazz qu'ils ont ajustés pour leurs puissants instruments.



La deuxième partie met en scène la chorale Altichœur, ses dix-neuf chanteurs et sa chef de chœur débordante d'énergie, Sandrine Antunes. Leurs superbes voix font entendre dans le chœur roman, le Gospel, qui est leur chant de prédilection, avec son rythme et la force de ses mots.



Dossier : Affluence pour l'inauguration



Le concert



Les spectateurs s'enflamment pour «Happy day», titre particulièrement bien choisi en ce jour de fête.



Une troisième partie réunit les deux formations, dirigées par Davy Utré, talentueux chef d'orchestre. Accompagnée par l'ensemble Orion, la chorale Altichœur interprète deux chants qui concluent d'éblouissante manière ce concert et cette lumineuse journée, une journée qui restera dans les mémoires.

Dany L.



**Merci à tous ceux qui ont participé à cette restauration.
C'est un accomplissement dont nous pouvons être fiers ensemble !**

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Qu'est-ce-que la restauration de l'église a coûté à la commune ? Bilan chiffré

1. Les coûts :

À l'issue des travaux extérieurs et intérieurs nous sommes en mesure de dire précisément quels sont les coûts supportés par la commune à l'occasion de la restauration de l'église. Les enveloppes des appels d'offres ont été respectées et les avenants suite à imprévus ont été d'un impact limité ;

Tranche 1 (extérieur+ narthex) : échafaudages, couvertures, charpentes/beffroi, maçonnerie, vitraux, tribune du narthex, maîtrise d'œuvre, etc.. :

688.995 € HT + TVA

Tranche 2 (intérieur) : maçonnerie, électricité, décors, etc.. :

404.623 € HT + TVA

Restauration du retable :

22.770 € HT + TVA

Coût global de la restauration :

1.116.388 € HT + TVA

Soit :

1.339.666 € TTC

Le coût du projet s'inscrit donc dans les limites des estimations 2014 de la DRAC (lesquelles avaient été réduites de 400.000 € par rapport à son descriptif de 2011).

2. Les subventions et compensations :

Nous avons bénéficié, pour l'église, des mêmes taux sur les deux tranches de la part de l'État (50%), de la Région (10%), et du Département (20%) avec souscription à une Charte de Valorisation du Patrimoine, et d'une subvention de 60% du CD19 pour la restauration du retable. Cela représente un **montant global de 890.903 € de subventions pour les travaux de l'église et du retable**. Un don complémentaire de la Fondation Crédit Agricole Centre France (pour les vitraux), a ajouté **7.000 €** au montant des aides.

Total des subventions et dons autres que la souscription publique : 897.903 €

Aux subventions et aides, il convient de rajouter la part de TVA récupérable via le Fonds de Compensation de TVA, avec toutefois un décalage d'un an et un taux de 16,404% du HT, plus faible que le taux de 20% supporté lors du paiement des factures.

Total récupéré via le FCTVA = 183.132 €

Soit un total de subventions, aides et compensations de : 1.081.035 €

3. La souscription publique :

La souscription publique, conduite avec la Fondation du Patrimoine et animée durant cinq ans par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, **a permis de recueillir 421 dons totalisant 88.948 €**. Des frais comme le financement des 5.000 € de la campagne de communication ont été directement payés par NMP, par contre, les frais de gestion de la Fondation du Patrimoine viennent en déduction des sommes versés à la commune, soit : **-2.681 €**.

De plus, la Fondation s'est engagée à verser à la commune un certain nombre **d'abondements totalisant 37.637 €**, en incluant les 2.000 € du prix spécial versé au niveau national pour récompenser le dynamisme de la souscription conduite à Noailhac.

Soit un résultat net de la souscription publique de : 123.904 €

4. Le bilan net :

Il résulte des éléments précédents :

Coût TTC des travaux y compris retable : **1.339.666 €**

Subventions et compensations : **- 1.081.035 €**

Souscription publique et dotations F. Pat. : **- 123.904 €**

Coût net à la charge de la commune = 134.727 €

c'est à dire 10 % du coût total de l'opération.

Nous précisons qu'à l'heure où nous imprimons, certaines opérations financières, paiements et subventions, sont encore en cours d'exécution.

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Les derniers travaux de restauration



Après démontage, et remplacement des parties endommagées, les stalles ont été replacées dans le chœur. Un espace de ventilation a été ménagé à l'arrière pour une meilleure conservation.



Le meuble des missions a repris sa place dans le narthex, à droite de la cuve baptismale. Il a aussi été restauré par l'entreprise Dubois. Il dissimule partiellement une trace de litre funéraire portant un blason. Un vestige de mur et de porte du château est encore visible.



Le retable de la chapelle de gauche, l'estrade et la chaise ont aussi été démontés, traités et réinstallés.



Une plaque récapitulant les financeurs de l'opération est apposée dans l'église, à gauche en rentrant. Son coût a été pris en charge par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.



Les 12 derniers bancs commandés par la mairie, livrés en septembre et montés par l'agent communal avec l'aide de Frédéric de l'entreprise Dubois, sont en place.

Seules quelques anciennes chaises pourront être nettoyées et remises au fond de l'église ou sur la tribune, les autres étant trop endommagées.



Le retable, envoyé en restauration fin décembre 2015, a retrouvé sa place dans la chapelle de droite, après 18 mois de travaux conduits par l'atelier Cherprenet et Beaubier. Plus de 800 heures de travail ont été nécessaires, dont 400 heures pour le dégagement de la polychromie.

Très endommagé et attaqué par des insectes xylophages, il a été démonté et les éléments enfermés dans une poche en plastique hermétique ont subi une désinsectisation par privation d'air pendant 1 mois. Après dépoussiérage, un traitement insecticide préventif a ensuite été injecté.

La polychromie a été consolidée, avant dégagement au scalpel et par micro-sablage et nettoyage.

Il a fallu aussi consolider les zones de bois vermoulues ou lacunaires. Quelques ornements manquants ont été refaits à l'identique.

Le masticage des lacunes et la réintégration des dorures et de la polychromie ont pris plus de 260 heures.

Les restaurateurs ont procédé au remontage dans l'église le 10 août dernier. Ils étaient présents à l'inauguration.

Rappel historique : Ce retable du 17e siècle fut commandé par Jean d'Arliquie de Lom, notaire, qui donna par testament 60 livres d'or pour faire un tabernacle sculpté. Il mourut le 17 novembre 1669 et fut enseveli dans l'église. Ce retable richement décoré, a été réalisé par de célèbres ébénistes, les Tournié de Gourdon qui ont exécuté plusieurs de ces œuvres dans la région.

(indications de M-H Riconie Un si joli petit village)

Il a été recouvert au 19e siècle d'une peinture marron qui dissimulait la polychromie.

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Les petites surprises de la restauration

Une signature cachée

Les travaux de restauration de l'église ont permis de faire quelques petites découvertes intéressantes.

Par exemple, un pilier de pierre situé sous le vitrail, dans la chapelle où se trouve le retable, a été retourné avant d'être consolidé. Le nom du tailleur de pierre, écrit en grosses lettres est alors apparu : ELIE CLAUX 1875. Il recouvrait un autre nom, vraisemblablement ETIENNE CLAUX écrit en lettres plus espacées.



Dominique Mézan, descendante de cette famille, nous donne des explications (voir dans la salle d'exposition sur la pierre : « Un fabricant de meules à Noailhac »).

« Jean-Elie CLAUX dit Elie né le 24 février 1856 à NOAILHAC, fils de Jean-Baptiste (le fabricant de meules) et Cécile AUZARIE, employé selon Marisette Riconie dans les wagons-lits, époux d'une Cécile qui le tenait fermement (!) à SAINT MARTIN D'ORDON près de COURTENAY en Bourgogne. Il rêvait toujours de sa Corrèze qu'il ne revit jamais. Il vint à la communion de Marisette, à CHAMPIGNY en 1928, c'est là qu'il lui en parla.

Il a dû travailler la pierre avec son père mais il n'était pas discret dans ses oeuvres! En 1875, il avait 19 ans, pas l'âge de l'humilité! »



Elie et Cécile

Une trace de la guerre de 1870 dans l'église



Avec l'accord de l'architecte en chef, le peintre chargé de la restauration des décors, Vladimir Halalau, a laissé apparaître dans la nef, à droite, un petit morceau d'un texte ancien. Il l'a entouré d'un trait discret pour en signaler la présence. Il indique que ces avis communaux pouvaient à cette époque être affichés à l'intérieur des églises.



On peut lire quelques mots : «...les départements... quartier général de Versailles - 187. - ...S FAVRE - ...onvoquée à Bo... ».

Jules Favre était un homme politique français (1809-1880). À la nouvelle de la capitulation de Napoléon III à Sedan, contre la Prusse, il exigea la destitution de l'empereur. Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de la Défense nationale (septembre 1870), il ne montra guère de compétences diplomatiques et ne put s'opposer aux exigences de Bismarck (entrevue de Ferrières, 19-20 septembre 1870). Il dut accepter de lier la capitulation de Paris à l'armistice signé à Versailles le 28 janvier 1871, avec convocation d'une assemblée à Bordeaux pour le 15 février (Bordeaux où siégeait l'Assemblée Nationale). Il négocia la paix de Francfort (10 mai 1871) et démissionna le 2 août 1871.

On peut penser que cet imprimé concerne ces événements. En effet, la partie haute du document semble reproduire l'article 15 de l'armistice signé et la dernière ligne : « Un service postal pour des lettres non cachetées sera organisé entre Paris et les départements, par l'intermédiaire du quartier général de Versailles.

En foi de quoi les soussignés ont revêtu de leurs signatures et de leur sceau les présentes conventions. »

Il est aussi possible que ce soit un morceau de journal, comme on en trouve au dos de quelques cadres du chemin de croix. Certains, très anciens sont endommagés et des parties de ces pages de journaux ont disparu, peut-être en est-il resté un bout sur le mur, collé par l'humidité.



Jules Favre en 1870

Dossier : Affluence pour l'inauguration

Des inscriptions sur la porte d'entrée



La porte d'entrée de l'église était restée en assez bon état, seuls quelques panneaux du bas ont été remplacés. En les retirant, les ébénistes de l'entreprise Dubois ont fait apparaître des inscriptions laissées par les artisans qui avaient précédemment travaillé sur cette porte.

« J J Verdier Or (ouvrier) charpentier gacheur » ainsi que deux signatures.

Plus haut on peut lire : *Noual...* (le N est en partie effacé) ...à *Meyssac... 1905*



Le gâcheur d'un charpentier ou menuisier est, à cette époque, celui qui prend les mesures.

Après restauration, la porte a été repeinte en brun-rouge (référence « Christ en croix »).

L'antependium

L'antependium, mot latin qui signifie devant d'autel, est un élément souvent en toile, destiné à orner le devant de l'autel. Fixé sur un cadre rectangulaire en bois, il ornait le meuble bas, en très mauvais état, qui soutenait le retable. Pendant la restauration de ce dernier, l'autel a été refait à neuf, seul l'antependium a été conservé. Avant le début des travaux de l'église, il était constitué d'un tissu décoratif sans valeur qui a été retiré en octobre 2012, par Madame Combrouze Conservatrice des antiquités et objets d'art, du Département, lors d'un inventaire. Un autre tissu rouge, très usé a également été enlevé pour faire apparaître un papier peint du 19^e siècle, à décor d'architecture classique, encadré de frises collées. Ce panneau assez défraîchi sera restauré.



L'ancien tissu

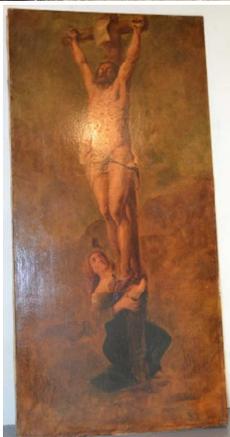


Dons pour l'église et la mairie



Don de deux tableaux :

- Le 27 août, jour de la Foire à tout ce qui roule, Madame Marie-Hélène Gay (née Serrager) a fait don à la commune d'un tableau qu'elle a elle-même réalisé, représentant l'église de Noailhac dans son environnement immédiat. Cette œuvre très réussie a trouvé sa place à la mairie, dans la salle du Conseil.
- L'été dernier, Marie-Rose et François-Xavier Barandiaran, membres de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine et leur fille Marie-Noëlle, ont offert pour l'église, un tableau du 19^e siècle de belle facture, représentant la crucifixion. Il est actuellement dans la sacristie.



Don d'un tapis :

- Le 3 octobre, Madame Liliane Rol a offert pour l'église, un tapis d'excellente qualité. Il remplace avantageusement un ancien tapis très usé. Ses tons doux s'accordent parfaitement avec les peintures restaurées. Il a été placé derrière l'autel.



La municipalité remercie toutes ces personnes pour leur générosité.



Rentrée scolaire

38 élèves sont inscrits cette année dans le RPI Noailhac Lagleygeolle, 18 à Noailhac et 20 à Lagleygeolle.

Depuis cette rentrée de septembre 2017, la section maternelle de l'école de Noailhac accueille les petites sections, induisant notamment une hausse des effectifs, hausse encourageante d'un point de vue de l'Education Nationale pour le maintien des postes d'enseignants.

Arnaud Laurensou est aidé dans ses fonctions par Cécile Ehouzou et Marie France Valette chargées respectivement de l'aide à la classe, de l'accompagnement du transport scolaire, de la garderie, de la cantine et du temps périscolaire.

Chacun évolue dans des locaux rénovés pendant l'été pour s'adapter aux besoins de tous. En effet, des travaux ont été nécessaires pour créer un espace supplémentaire dédié aux plus petits dans l'ancienne cantine et pour transférer le coin repas dans la salle de la garderie et du temps périscolaire. À la rentrée, les parents ont pu apprécier ces changements, ainsi que les aménagements de la cour : mise aux normes de la rampe d'accès handicapés, goudronnage, et engazonnement de la partie ombragée.

Le nouveau toboggan coloré a beaucoup de succès, ainsi que les marquages au sol et autres parcours ludiques pour des récréations animées.



Cette année encore, les temps d'apprentissages sont sur 4 jours et demi, mercredi matin compris, et les mairies continuent d'organiser et d'animer les activités périscolaires après la classe. À Noailhac, Cécile et Marie France sont accompagnées par Dominique Mézan, Dany Lassalle, Eléonore Saulenc, et Monique Leroux, pour des projets plastiques, fabrications de livres et autres objets, (collages, découpages, montages..), des ateliers pâtisserie, activités physiques, yoga des enfants et histoires contées.

La mairie tient à remercier ces bénévoles pour leur dévouement et pour la passion qui les anime de retrouver ponctuellement les jeunes enfants autour de ces ateliers variés.

Mais la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours est en pleine réflexion au niveau de notre nouvelle Communauté des Communes, avec notamment la possibilité de l'accueil des enfants dans les différents centres aérés les mercredis matins. Une décision collégiale sera prise au printemps. Le retour à la semaine de quatre jours, sur propositions des conseils d'écoles devra être voté par chaque conseil municipal et validé par les services du Directeur Académique, conformément à la loi.

Patrick Serrager





Les enfants sur scène

La salle des fêtes de Lagleygeolle, bondée pour l'événement, a accueilli Samedi 1^{er} juillet 2017, la fête de fin d'année du Regroupement Pédagogique Noailhac-Lagleygeolle.

Les grands de l'école de Lagleygeolle entraînés par Hélène Laurensou, leur professeur des écoles, ont su interpréter avec conviction des chansons aux textes complexes et porteuses de messages humanitaires.



Plus de mouvements pour les jeunes enfants de Noailhac, fiers de danser, chanter ou mimer sur des airs de cow-boys ou d'indiens et d'exhiber leurs costumes, réalisés en partie pendant le temps périscolaire. Chacun est resté concentré et a tenu son rôle à la perfection, sous le regard bienveillant d'Arnaud Laurensou, leur maître.



Les parents et grands-parents, les amis, supporters enthousiastes, ont fait un triomphe aux élèves appliqués et attendrissants.

Les enfants ont ensuite pleinement profité de la fête qui s'est prolongée par des jeux et une dégustation de gâteaux confectionnés par les parents.

Dany L.



Le goûter du temps périscolaire

Vendredi 7 juillet, jour de la sortie, Patrick Serrager, adjoint en charge des affaires scolaires, a réuni les élèves et les animatrices du temps périscolaire, pour un goûter et un moment de partage avant les vacances.



Quelques photos du temps périscolaire



Atelier peinture



Atelier pâtisserie





Les élèves de Noailhac au festival Aïcontis

Le samedi 9 octobre, les élèves de l'école de Noailhac et leurs parents se sont retrouvés pour assister au festival Aïcontis. Ce festival du fantastique et de l'imaginaire se déroulait cette année à Branceilles.



Pour cette occasion les enfants portaient des costumes de farfadets préparés par Dominique Mézan. Ils ont pu ainsi déambuler dans les ruelles de Branceilles.



Ils en ont profité pour faire admirer les korriganes qu'ils ont réalisés en classe avec leur maître ainsi que le travail de leurs aînés de Lagleygeolle.



Arnaud Laurensou



Des créatures elfiques à l'école de Lagleygeolle

Dans le cadre du festival du fantastique Aïcontis à Branceilles, les écoliers du Regroupement Pédagogique, ont reçu la visite de Véronique Barrau, jeudi 5 octobre à Lagleygeolle. L'auteure qui se consacre à ses deux passions, la nature et les légendes, a pu initier les élèves aux histoires de fées, d'elfes et autres créatures mythiques.

Ce fut aussi l'occasion pour les enfants de créer leur propre herbier féérique. Ils ont pu bénéficier de cette rencontre exceptionnelle grâce à l'association Aïcontis qui a organisé cette intervention ludique dans l'école.

Pendant la manifestation, des diaporamas mettant en scène des korrigans et farfadets réalisés en classe ont été exposés dans les rues de Branceilles.



Véronique Barrau à l'école



Hélène Laurensou



la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

République Française
Ministère de l'Intérieur

Certificat d'immatriculation

109CA56890

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration);
- d'une demande de changement d'adresse;
- de demande de changement de titulaire;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

PERMIS DE CONDUIRE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1. RICHARD
2. Thomas
3. 28.11.1971 (Paris 075)
4a. 16.09.2013 - 4b. 75000 0716
5. 13A400002
6. *Richard*

A13AA00026140101RICHARD<SP7

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

MES DÉMARCHES à portée de clic !

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

MES DÉMARCHES à portée de clic !



CAMBRIOLAGES

Comment se protéger ?

Quelques conseils simples :

- ne pas laisser entrer les inconnus et démarcheurs non annoncés, demander une carte professionnelle aux agents se réclamant d'une agence (EDF, GDF, télécom...);
- en cas de cambriolage, ne toucher à rien et prévenir aussitôt la gendarmerie en composant le 17.



Portes et fenêtres...

- fermer portes et fenêtres, même pour une courte période;
- > ne pas hésiter à renforcer les ouvrants les plus accessibles et les accès annexes (cave, garage...);
- > équiper les baies vitrées (très vulnérables aux intrusions) de verrous simples ou à clés.



Clés...

- ne pas laisser les clés sous un paillasson, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs...
- > remettre ses clés à une personne de confiance;
- > ne ranger pas vos clés de voiture à des endroits évidents des voleurs (porte-clés derrière la porte ou dans l'entrée) pour éviter les « home-jacking ».

En cas d'absence...

- ne pas laisser la porte du garage ouverte sans voiture;
- ne pas laisser le courrier s'accumuler (le faire relever ou conserver à la poste);
- > éviter que le domicile soit plongé dans le noir dès le crépuscule (programmeurs d'éclairage ou d'appareils électriques);
- > demander à un voisin ou une personne de confiance de porter une attention vigilante à votre domicile (absence de plusieurs jours).

Les abords de la maison...

→ Faire

- entretenir la végétation de façon à ce que l'habitation et notamment les accès restent visibles depuis la rue;
- > équiper les abords de l'habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

→ Ne pas faire

- ne pas laisser d'outils à l'extérieur qui pourraient aider les malfaiteurs à entrer (tournevis, échelle, outils de jardinage...);
- > éviter de signaler les absences sur les réseaux sociaux ou répondeurs téléphoniques.



Vos biens...

- ne pas les « cacher » dans des endroits ciblés par les cambrioleurs (chambre, salle de bain, lingerie);
- > placer vos biens les plus précieux dans un coffre scellé au sol ou dans un mur.

Pour aller plus loin, vous pouvez :



vous protéger :

- équiper votre habitation d'une alarme afin de détecter au plus tôt une intrusion et alerter;
- en cas d'absence prolongée, dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, signaler vos absences à la gendarmerie;
- > installer une clôture efficace sur le périmètre de votre habitation : un modèle en treillis soudé de 2 m de hauteur permet de limiter les intrusions, haies végétales défensives (Berberis, cognassier du japon, rosier rugueux, pyracantha... qui s'intègrent parfaitement à tout type d'environnement et protègent les accès à votre propriété – attention toutefois aux jeunes enfants en raison de la présence d'épines proéminentes);
- > solliciter des conseils (gratuits et sans engagement) auprès du référent-sûreté de la gendarmerie pour mieux protéger votre habitation : adressez-vous à votre brigade de gendarmerie.



Anticiper et limiter les désagréments d'un cambriolage :

- lister vos objets, notamment multimédia (n° de série), à conserver en lieu sûr (www.liste-objets-voles.fr);
- photographier les objets de valeurs (bijoux...);
- > marquer vos objets les plus précieux : il existe dans le commerce des kits de marquage (dit ADN synthétique, chimique ou forensique) permettant d'identifier de manière unique les objets marqués et de pouvoir les rendre à leur propriétaire en cas de vol.

Contribuer à la sécurité de votre quartier :



- signaler les véhicules ou individus pouvant faire du repérage au « 17 » en donnant les éléments d'identification (marque, type, couleur, immatriculation, tenue vestimentaire...).

NOUVEAU

NOUS COLLECTONS VOS ANCIENS PC, PORTABLES & GSM

GRATUIT

www.collectors.fr

RCS 82944394 LYON

NOUVEAU

UN GESTE DURABLE POUR LA PLANÈTE

NOUS COLLECTONS GRATUITEMENT

Tour de PC/serveur	Ordinateur portable	Disque dur	Carte informatique
Processeur	Barrette mémoire	Téléphone GSM	Connectique
NOUS NE REPRENONS PAS	NOUS NE REPRENONS PAS		
Ecran	Tablette		

1er RÉSEAU NATIONAL DE COLLECTE

AU SERVICE DES ENTREPRISES DEPUIS 20 ANS

www.collectors.fr

N° Vert 0 800 800 208

contact@collectors.fr

* voir conditions sur notre site ou auprès de votre interlocuteur Collectors



FAMILLES SOLIDAIRES LA SOLIDARITÉ COLLECTIVE EN FAVEUR DES JEUNES.

Au titre de la cohésion sociale, l'enfance est une compétence majeure du Département.

Plus de 10 000 jeunes Corrèziens bénéficient des actions de la Protection Maternelle et Infantile et 1 100 sont accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Le Département vient d'adopter son nouveau schéma départemental en faveur de l'enfance pour la période 2017-2021 et a créé, dans ce cadre, le dispositif « **Familles Solidaires** ».

La loi du 14 mars 2016, relative à la protection de l'enfance, permet au Département de confier, de manière durable et bénévole, des jeunes à des familles volontaires. Cette démarche, que le Département met en place en Corrèze, est une nouvelle forme de réponse apportée aux jeunes privés de leur entourage, de manière temporaire ou définitive, en faisant appel à la solidarité collective.

Il s'agit d'**innover en créant un nouveau modèle de solidarité** pour apporter de nouvelles réponses aux jeunes mineurs vulnérables relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'accueil en « **Familles Solidaires** » peut concerner :

- des mineurs sous tutelle de l'État,
- des mineurs bénéficiant d'une délégation de l'autorité parentale au Conseil départemental,
- des mineurs non accompagnés.

Comment devenir « **Familles Solidaires** » ?

Il convient de **faire acte de candidature** auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département.

Un professionnel évalue la candidature.

Un travailleur social se rend, sur rendez-vous, au domicile de la famille pour échanger sur la candidature, évaluer les conditions d'accueil et répondre aux questions éventuelles. Il s'assure notamment de la capacité à garantir le développement physique, affectif, intellectuel et social de l'enfant et de préserver sa santé, sa sécurité et sa moralité. La famille perçoit une aide de 16 € par jour.

La famille est mise en relation avec un jeune.

Les mineurs susceptibles d'entrer dans le dispositif « **Familles Solidaires** » sont identifiés sur plusieurs critères (âge, scolarisation, santé, comportement adapté) et sur la capacité du jeune, en fonction de son autonomie et de ses besoins à adhérer à ce type d'accueil. La mise en relation s'effectue de manière progressive.

Une convention tripartite est signée entre la famille, le jeune et le Département de la Corrèze pour fixer les engagements de chacun.

Le jeune et la famille sont accompagnés.

Un professionnel assure un suivi régulier de la famille et du jeune. Il est l'interlocuteur pour toutes les questions touchant à la vie quotidienne et fait le lien entre la famille solidaire et l'Aide Sociale à l'Enfance au Département.



Contact :
**Service de
l'Aide Sociale à l'Enfance**
familles.solidaires@correze.fr
05 55 93 73 33

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Restons connectés



www.correze.fr

Noailhac Mag donne la plume aux Noailhacois Cette partie est la vôtre !

Les BRÈVES de CARO

Cela fait maintenant deux ans que les Noailhacois m'ont adoptée. Je suis enfin un peu installée et du coup j'ai eu envie de visiter notre commune.

Quelle ne fut pas ma surprise en me promenant sur une des hauteurs du village de découvrir une espèce de mouton très différente des autres. Je connais et vous aussi les moutons blancs qui bêlent à tort et à travers et courent systématiquement dans la direction opposée de celle où vous souhaitez qu'ils aillent. Comme vous pouvez le constater j'ai une immense adoration des ovins.

Or dans ce pré vallonné il y a une bestiole sur quatre pattes, pelage brun, grandes oreilles et qui suit les ovins de toute sa jeune énergie.

Je me demande si par hasard ce n'est pas un dahu : bête légendaire que j'ai toujours souhaité rencontrer mais bon les quatre pattes sont de même hauteur et il a deux jeunes bois sur la tête.

L'éleveur doit être en train d'essayer de diversifier sa production et peut-être changer de bétail ! L'agriculture connaissant de grandes difficultés la diversification me semble opportune.

Trêve de plaisanterie : il s'agit d'un jeune daguet qui faute de mère s'est fait adopter par les brebis qui le protègent.

Le spectacle est absolument superbe car en étant discret on peut s'approcher à moins de cinq mètres de ce ravissant animal.

Attention à ne pas le faire fuir car sinon il mourrait et messieurs les chasseurs, s'il vous plaît épargnez sa jeune vie ! De toute façon il est relativement rachitique et même avec des cèpes il ne distendra guère nos estomacs.

Bien entendu je ne vous dévoile pas le lieu exact de sa villégiature : allez vous promener et trouvez-le. Un indice : sur une des hauteurs de Noailhac.



• Caroline de Payzac

TROPHÉE INTERVILLAGES

Le jour du vide-greniers, quatre jeunes sportifs d'Intervillages ont apporté au maire le trophée gagné cette année par leur équipe. Cet ouvrage en bois, représente les communes de Noailhac, Ligneyrac, Saillac et Turenne. Après chaque compétition, il est déposé dans la mairie des vainqueurs et remis en jeu un an plus tard.



Clément, Baptiste, Loïc, Aubin

Nuit d'hiver à Noailhac

Le 10 janvier 1774, à Noailhac, vers 9 heures et demie du soir, la nuit est noire et il fait froid. Mais les habitants ne peuvent pas dormir.

Les jeunes gens du village se sont réunis sur la place de la Feuillade sous les fenêtres de Magdeleine DUCLAUX pour lui faire un charivari. Et c'est à celui qui produira le plus de bruit. On joue de la musette, on bat le tambour, on tape sur des casseroles, on hurle des plaisanteries insultantes. Le joueur de fifre accompagne ceux qui crient dans des entonnoirs porte voix. « Charivari ! charivari ! » Certainement, Magdeleine DUCLAUX a contracté un mariage qui n'est pas dans les règles admises par la société, soit pour des raisons d'âge, soit pour cause de remariage.

Parmi les nombreux jeunes garçons qui sont là, on reconnaît Pierre PRAT, 17 ans, Jean CLAUX, 16 ans, travailleurs, Jean DAYRE, 17 ans, et Pierre FEX, 15 ans, tous les deux praticiens (sortes d'étudiants), et Henri CAYRE, 19 ans, garçon maçon.

Dans cette ambiance tumultueuse, Bernard CHABREYROU se rend chez Mr LEYMONERIE de la tour.

Il a appris qu'Etienne LEYMONERIE a vendu des bœufs et compte se faire rembourser les 18 livres qu'il lui doit, comme convenu.

Au bas des marches de la maison, l'épouse de LEYMONERIE, sa cousine, l'interpelle :

« Je vous prie de me faire ouvrir la porte, mon mari m'a mise à la rue ! » CHABREYROU frappe à la porte mais LEYMONERIE refuse de lui ouvrir. CHABREYROU insiste. LEYMONERIE met la tête à la fenêtre, vise CHABREYROU et tire deux coups de pistolet. Heureusement il rate sa cible.

CHABREYROU lui crie qu'il a tort de lui tirer dessus, qu'il veut juste faire rentrer son épouse. LEYMONERIE ne veut rien entendre. Alors CHABREYROU cogne la porte avec son bâton, il tente même de forcer l'entrée. Il contourne la maison et se retrouve du côté de la porte principale, dans la rue de l'église. Il lance des pierres qui brisent des vitres et crie des insultes. On entend un nouveau coup de feu.

Madame LEYMONERIE renonce à rentrer chez elle et se réfugie chez ses voisins MEYJUROU.

Finalement, Bernard CHABREYROU est rejoint sur la place par le soldat DAUBERY et ils décident d'aller boire une bouteille de vin chez Jacques CHABREYROU.

Dès le lendemain, deux plaintes sont déposées. Une par Etienne LEYMONERIE, 42 ans, qui se dit victime d'une agression sauvage, de menaces, blasphèmes et insultes, et une par Bernard CHABREYROU, 35 ans, pour tentative d'assassinat.

Pourquoi Etienne LEYMONERIE n'a-t-il pas ouvert sa porte ?

Il y a 4 mois, CHABREYROU et son ami BORDES buvaient ensemble à l'auberge FEX quand LEYMONERIE arriva et échangea des paroles vives avec CHABREYROU. Ce dernier se leva, saisit la broche à rôtir de la cheminée et menaça son cousin. Jean FEX, l'aubergiste les a séparés.

Depuis, LEYMONERIE dit se méfier de CHABREYROU. Il dit qu'il n'a aucune affaire avec lui, il ne lui doit rien, c'est un mauvais garnement. Il donne deux versions de sa soirée du 10 janvier. Dans la première, il était chez lui avec sa femme et ses enfants et se disposait à aller se coucher. Dans la seconde, il dînait chez lui avec 3 ou 4 étrangers, il sous-entend que ce sont eux, peut-être, qui ont tiré de la fenêtre.

La version de CHABREYROU

S'il est venu ce soir-là, c'est pour récupérer l'argent que LEYMONERIE lui doit.

S'il a menacé LEYMONERIE, il y a 4 mois, c'est que celui-ci est arrivé à l'auberge comme un furieux, les injuriant, lui et son ami BORDES, menaçant de les battre et attrapant quelque chose pour les attaquer. Lui a saisi la broche à rôtir parce qu'elle était à portée de sa main, il n'a blessé personne.

Il est clair que LEYMONERIE a cherché à le tuer quand il lui a demandé ce qu'il lui devait. Il est connu de ce tribunal pour être un homme emporté, captieux et turbulent. Il ne cherche pas mieux qu'à tracasser les autres pour ne pas leur payer leur dû. Il a tenté de le tuer pour ne pas rembourser ce qu'il lui doit légitimement.

Selon les témoins, LEYMONERIE a bien tiré à plusieurs reprises sur CHABREYROU, il semble que celui-ci n'avait qu'un bâton à la main.

On ne connaît pas l'issue des audiences.

Etienne LEYMONERIE et Bernard CHABREYROU sont cousins mais ne s'entendent vraiment pas.

Ils font pourtant des affaires ensemble.

Mr LEYMONERIE a assurément un caractère difficile. Il jette sa femme à la rue, la nuit en hiver.

Il a de nouveau tiré de sa fenêtre en 1790, 16 ans plus tard, cette fois sur son voisin FOUSSAT. Les édiles de la Révolution l'ont brièvement enfermé et lui ont supprimé ses armes.

Le procureur de la commune était un CHABREYROU.

A.D. de la Corrèze B 1717.

Dominique Mézan

Remarques sur les coutumes de l'Ancien Régime :

« Le charivari est un bruit confus fait par des gens de bas étage avec des huées, cris pour faire injure à quelqu'un qui se marie et qui épouse une personne de grande disproportion d'âge, particulièrement lorsque ce sont des secondes noces... »

Dictionnaire de la police de FREMINVILLE 1756. Le charivari est condamné par l'Église qui y voit une injure au sacrement du mariage. Il servait à l'origine à réguler les classes d'âge en conservant l'équilibre démographique, mais c'était une agression qui durait 3 soirs et était redoutée. Il subsiste sous des formes folkloriques dans plusieurs régions.

Un 7^{ème} vide-greniers pour la restauration de l'église

Le vide-greniers du 25 juin 2017, organisé par « Noailhac Mémoire et Patrimoine » s'est déroulé par un temps radieux. Bien qu'élevée, la température se démarquait fort heureusement des journées de canicule qui avaient précédé.

Moins nombreux que les années précédentes, par suite de la multiplication de ce type de manifestation et par crainte des conséquences d'une météo changeante, les 70 exposants ont néanmoins vu défiler de très nombreux visiteurs. Ceux qui venaient pour la première fois à Noailhac ont fait part de leur plaisir à la découverte de ce village attrayant à l'ambiance chaleureuse. Chacun a pu trouver ce qu'il recherchait parmi la variété des étalages. Les stands animés par les bénévoles de l'association : buvette, restauration et les animateurs ambulants ont également bénéficié de cette affluence. Les résultats ont été aussi bons que l'an dernier.



Une partie de nos dévoués et fidèles bénévoles en action



En juin 2011, sur les conseils de quelques passionnés, l'association organisait sa première brocante dans la perspective de recueillir des fonds pour aider à la restauration de l'église. **Si l'on ne regarde que les bénéfices provenant des 7 vide-greniers organisés depuis cette date, ce sont plus de 19.000 € qui ont été réunis et versés à la Fondation du Patrimoine grâce à cette manifestation.**

Ce pari s'est transformé en un vrai succès et les efforts de toute l'équipe ont été récompensés.

Dany L.

Les « Calamity Jazz » ont sévi à Noailhac

Le 1^{er} août, une très agréable soirée a été proposée par l'association « Noailhac Mémoire et Patrimoine ». En effet, sous la direction d'Adrien Rouzies, les 18 musiciens du Big Band « Calamity Jazz » ont magistralement interprété de beaux morceaux de jazz. Plus de cent vingt personnes sont venues les applaudir et même danser pour certaines, remplissant la salle des fêtes qui était presque trop petite pour accueillir tout le monde.

Après leur installation un agréable dîner fut partagé sous les platanes de l'Église, puis le spectacle a débuté. Le public a pu découvrir en solo quasiment la totalité des instrumentistes : pianiste, contrebassiste et chanteuse, batteur, cinq trompettistes, une tromboniste à coulisse, trois saxos barytons, un guitariste, trois saxophonistes, un clarinetiste et enfin une flutiste.

Les « Calamity Jazz », venus de Seine Maritime, étaient alors en stage d'été à Vigeois. Ils ont joué gratuitement pour soutenir les actions de l'association au profit de la restauration de l'Église. Merci à eux et à tous ceux qui ont permis que cette soirée exceptionnelle se déroule. Merci aussi à leur chef d'orchestre pour ses présentations vivantes et drôles des diverses œuvres de ce concert.

NOAILHAC

Mardi

1^{er} août 2017

20h30



Soirée JAZZ



**Big Band sous la direction
d'Adrien ROUZIES**



Concert gratuit
Renseignements : 05 55 84 04 67
et www.noailhacpatrimoine.fr



Caroline du Mas de Paysac

Une manifestation dédiée à tout ce qui roule

Tout ce qui roule était à Noailhac lors de la foire annuelle du 27 août, consacrée aux engins mobiles. Tracteurs des années 60, cycles anciens et vélos électriques de Sport Bike, impressionnantes motos et voitures impeccablement entretenues, s'alignaient pour le plaisir des yeux.



Le CLAA (Club Libre des Américaines et Anciennes) de Pazayac avait, comme à l'accoutumée, fait appel à ses membres et amis qui exhibaient leurs superbes américaines mais aussi de véritables « bijoux » plus modernes excitant la convoitise des passionnés.



Les motos du Club « Les Gaulois », proposaient des baptêmes aux amateurs de vitesse. Succédant au sympathique tumulte de la mise en place des bolides, les commentaires experts de Fabien, au micro, ont apporté tout au long de la journée, les précisions techniques attendues par les amateurs.



Très appréciés du jeune public les petits camions du Vingt'Age Truck Rc évoluaient sur des pistes au décor entièrement renouvelé. Les maquettistes du Train Briviste Corrézien, présentaient eux-aussi des circuits inédits qui côtoyaient l'important réseau de M. Beaubatie.



Après avoir admiré tout ce qui roule, et bien que pierre qui roule n'amasse pas mousse... les visiteurs se sont informés sur la belle collection de pierres réunies dans la salle d'exposition sur la géologie. Ils ont également bénéficié d'une visite commentée de l'église, alors en fin de restauration, conduite par Christian Lassalle.

Bravo et un grand merci à tous les bénévoles qui se sont impliqués aux différents stades de l'organisation des vide-greniers et des foires à tout ce qui roule : réunions préparatoires, mise en place de l'affichage, publicité, achats, enregistrement, contacts avec les exposants et accueil, installation des matériels et des produits, préparations, cuissons, tenue des stands et animation, ventes ambulantes, démontage et rangement du matériel et stocks, nettoyage des locaux...

Une forge en activité, quelques stands de vente de miniatures, de vélos ou de pièces détachées, et l'amusante caravane des crêpes de Martine et Françoise agrémentaient la fête.



Avec cette « Foire à tout ce qui roule », l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine, apportait sa dernière contribution à la souscription au profit de la restauration de l'église. En 4 ans, cette manifestation a rapporté 5780 €.

Dany L.

Un patrimoine rénové

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 16 et dimanche 17 septembre 2017, l'église Saint Pierre a ouvert ses portes. Précédant d'un mois l'inauguration officielle des travaux, les visiteurs ont pu, en avant-première, découvrir l'importance de la réfection qui a mobilisé plusieurs équipes d'artisans chevronnés durant trois ans.

Un défilé incessant de visiteurs, particulièrement le dimanche après-midi, a mobilisé les membres de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine qui ont transmis leurs connaissances de l'histoire et l'architecture de l'église et répondu aux nombreuses questions.

Christian Lassalle a expliqué les étapes de la rénovation, depuis la restauration des toitures et de la maçonnerie jusqu'à celle des vitraux et décors intérieurs.

De retour depuis août dans sa chapelle après une longue restauration, le superbe retable polychrome, offert au 17^e siècle par la famille d'Arliquie de Lon, éclatant avec ses flamboyantes couleurs retrouvées, a été très admiré.



Dany L.

Soirée de la châtaigne

Samedi 4 novembre 2017, la traditionnelle soirée de la châtaigne blanchie s'est tenue à la salle des fêtes.

Les chasseurs de la commune, des environs et leurs familles et amis ont été accueillis par Marcel Issartier président de la Société de chasse de Noailhac.

Préparé par des bénévoles, un repas copieux, agrémenté cette année de cuissots de sanglier a été servi par les plus jeunes qui ont secondé efficacement le président.

Tout le monde a salué l'arrivée du gibier dans les assiettes, il avait été cuisiné au four par Alain Lestrade, chargé également de la soupe de pain.

Les châtaignes cuites par André et Yvon Feix et les tartes confectionnées par les épouses des chasseurs ont complété ce menu apprécié.

Les convives ont mis à profit cette soirée pour échanger les nouvelles du pays et quelques histoires de chasse.

La Société de Chasse de
NOAILHAC

Organise sa traditionnelle
SOIREE
de la
CHATAIGNE
blanchie
VIN NOUVEAU - CIDRE

SAMEDI
4
NOVEMBRE
2017

20 heures
Salle des fêtes

APÉRITIF
SOUPE
CHARCUTERIE
CUISSOT DE
SANGLIER
CHÂTAIGNES
SALADE
FROMAGE
TARTE

Adulte : 20 €
Enfant : 10 €
(de 5 à 10 ans)

Ambiance assurée !

INSCRIPTIONS AVANT LE **02 NOVEMBRE** :
Marcel ISSARTIER : 05 55 25 48 78
Patrick PERRIER : 06 73 36 73 48

Dany L.

Cérémonie du 11 Novembre

Hommage à tous les morts pour la France

Une assemblée peu nombreuse mais recueillie s'est retrouvée devant le monument aux morts de notre commune pour commémorer le 99^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Christian Lassalle et Patrick Serrager ont transmis respectivement, le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées et celui de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants).

Les deux textes rappelaient les faits marquants de l'année 1917, tournant de la guerre, qui a vu l'intensification de la mondialisation du conflit et les combats meurtriers de la Somme et du Chemin des Dames. Ils insistaient sur la terrible épreuve que fut ce conflit long de cinquante-deux mois de souffrance et de deuils faisant des victimes indirectes, des centaines de milliers d'enfants orphelins. C'est pour leur permettre de vivre dignement que fut créée cette année-là, le statut de « pupille de la Nation », étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste.

Chaque message appelait à unir tous les soldats dans un même souvenir, à rendre hommage à l'ensemble des morts pour la France et à perpétuer l'indispensable mémoire.



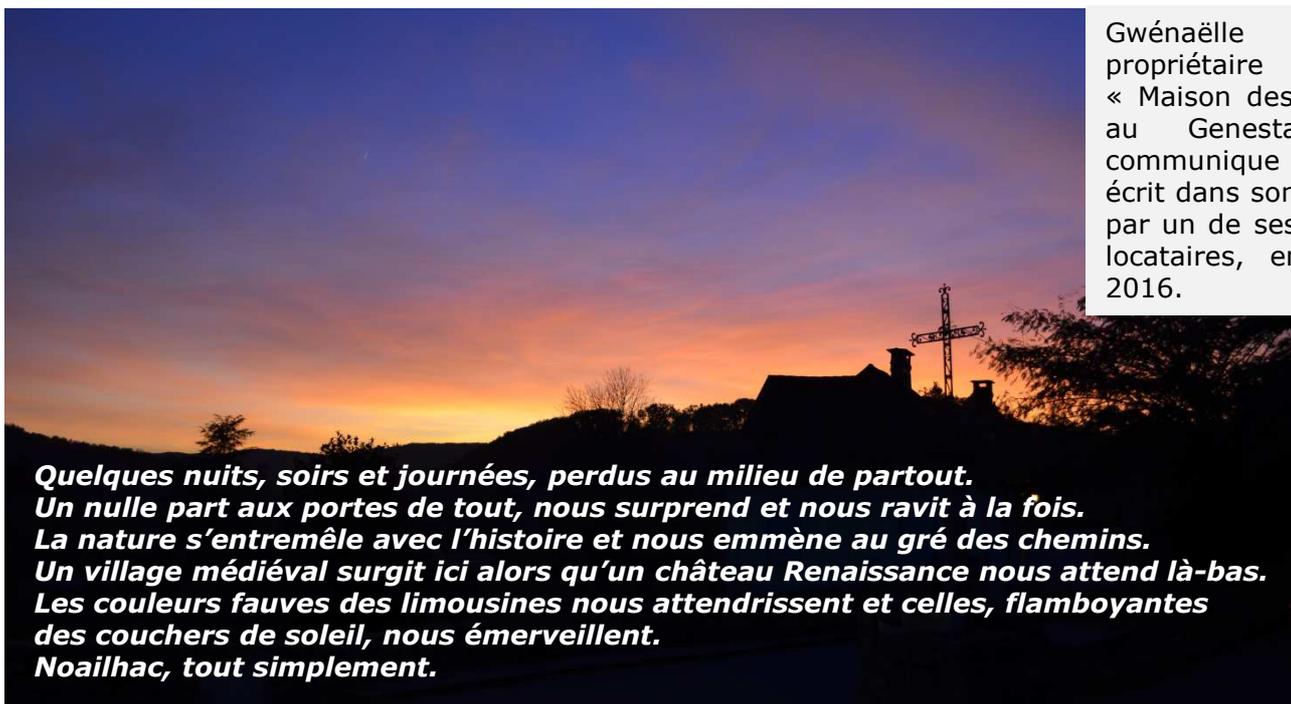
Rappelons que Noailhac perdait en 1917, cinq de ses soldats : Armand BROUSSE, Pierre SEMBEL, Jean FREYGEFOND, Joannès ANTONET et Jean CESSAC.



33 hommes de notre commune disparaissaient durant ce conflit. Les trois soldats morts pendant la guerre de 1939-1945 étaient aussi associés à cet hommage.

Dany L.

Noailhac inspire les poètes



Gwénaëlle Lepoutre, propriétaire de la « Maison des étoiles » au Genestal, nous communique un texte écrit dans son livre d'or par un de ses premiers locataires, en octobre 2016.

*Quelques nuits, soirs et journées, perdus au milieu de partout.
Un nulle part aux portes de tout, nous surprend et nous ravit à la fois.
La nature s'entremêle avec l'histoire et nous emmène au gré des chemins.
Un village médiéval surgit ici alors qu'un château Renaissance nous attend là-bas.
Les couleurs fauves des limousines nous attendrissent et celles, flamboyantes
des couchers de soleil, nous émerveillent.
Noailhac, tout simplement.*

Halloween

De Brousse à Orgnac , les enfants ont fêté Halloween... et un vent de terreur a soufflé sur les hauteurs...!

C'est sous un soleil radieux qu'une quinzaine d'énergumènes, tous plus effrayants les uns que les autres, s'étaient donné rendez-vous le 31 octobre au carrefour de Brousse afin de remplir leurs paniers de bonbons et de semer la terreur chez les habitants ! Sorcières, squelettes, vampires et clowns tueurs sont allés à la rencontre du voisinage répétant chaque fois la même injonction: "des bonbons ou un gage!"

La nuit tombée, la joyeuse troupe, après avoir ratisé le quartier de Brousse, est remontée en procession jusqu'à Orgnac, empruntant même, pour se faire peur, le chemin qui va de La Guille à Orgnac, avec pour seul éclairage un magnifique clair de lune.

Ils ont pu croiser, dans leur périple, d'autres monstres leur ouvrant la porte, des sorcières discrètement accrochées aux fenêtres qu'il fallait retrouver, des citrouilles à la flamme vacillante et ont même frappé à la porte d'un "vieillard" s'éclairant à la bougie et marmonnant des mots en patois!

La collecte a été généreuse et les enfants étaient ravis.

Merci aux habitants de leur avoir ouvert leurs portes et d'avoir joué le jeu. Au delà d'Halloween, ce sont des moments comme ceux-ci qui créent du lien entre les gens et qui rendent la vie plus douce.



« La serbe bouyde »

Aurélie Didière

Lucien Labrunie, né à Noailhac, raconte un souvenir de sa jeunesse.

Pendant la dernière guerre, le lavoir du bourg se trouvait près de l'actuel, au niveau du jardin de Jean-Claude Decroix. Il était à même le sol et les lavandières devaient se mettre à genoux pour rincer le linge.

Le trop-plein de l'eau du lavoir était acheminé par un aqueduc vers le Pré-Grand, par convention avec la famille Dulmet. Cette eau passait par un réservoir qu'on appelait en patois, la «serbe bouyde»*, il était situé à la Patte d'Oie, près de l'entrée du terrain communal. Les canalisations, vides la plupart du temps et fermées par une grille à barreaux espacés, constituaient un repaire de choix pour les lapins.

Les jeunes du village le savaient, aussi, de temps en temps, pendant la nuit, certains d'entre eux, vidaient-ils le lavoir en enlevant la bonde, ce qui inondait les tuyaux et faisait fuir le gibier à l'autre bout, vers la seule issue. Postés à la sortie avec un sac, les braconniers récupéraient de quoi améliorer l'ordinaire.

Il arrivait parfois qu'ils aient quelques surprises, par exemple lorsqu'ils retrouvaient un blaireau dans le sac... Mauvaise prise ! Mais le pire, c'était la colère des ménagères, qui le lendemain matin ne pouvaient pas rincer leur linge, le lavoir n'ayant pas eu le temps de se remplir à nouveau complètement !

*Une « serbe » ou serve en français est une mare artificielle. « Bouyde » signifie vide (l'orthographe n'est pas garantie).



Recueilli par Dany L.

Journal conservé par Marie-Hélène GAY-SERRAGER, élève de l'école de Noailhac en 1950
Ces textes étaient composés et imprimés en classe par les enfants.



A l'affût du renard.

Marcel Hilaire perché sur un petit pommier et mon frère André posté derrière un arbre attendent le renard. Tout d'un coup, mon frère, après avoir passé une heure à la clarté blafarde de la lune sembla voir remuer une silhouette comme celle de l'animal. Cette bête sous le regard attentif d'André hésitait à avancer. Il épaula, visa et le coup retentit dans la vallée silencieuse. Marcel, n'ayant rien aperçu, dit:

— « Où est-il ? Tu l'as vu ? »

Mon frère content de voir la bête immobile cria:

— « Je l'ai tué descends ! »

Et ils s'approchèrent tous deux de cette ombre semblable au renard. Mais ce renard c'était ? ... savez vous quoi ? ...

Une taupinière ! ...

(Robert Jaladis 14 ans)

Proverbes de chez nous

Quand il tonne au mois de février

Montez vos barils au grenier



Tailler de bonne heure ou tard

Rien ne vaut la lune de mars



Scène de labour

Deux bœufs rouges tirent lentement le brabant. Le laboureur les encourage de sa voix forte et de son aiguillon: « hâ rouge, hâ noir ! ». Les bœufs marchent un peu plus vite et font grincer le joug. Leurs larges pieds de fourchus s'enfoncent dans la terre. Parfois des rocs les arrêtent brusquement. Ils repartent les cornes basses, le mufle soufflant. Quand ils arrivent au bout du sillon, le laboureur tourne le brabant.

Robert Guernane (10 ans)

Samedi 10 Décembre 1949

La neige

Ce matin, en me levant j'ai vu comme une nappe blanche. C'était la neige qui était tombée dans la nuit. En allant à l'école j'ai vu que mon chemin était fermé. Les genêts étaient recourbés par la neige. Quand je suis arrivé « aux Palettes » il n'y avait pas de neige. Je suis arrivé à l'école et j'ai demandé à mes camarades s'il n'y avait pas de neige vers chez-eux. Ils m'ont dit:

« Non, il a plu ». Je vois bien que le climat n'est pas le même chez moi, à Chauffingeal (465 mètres à 50? mètres) que dans le bourg (197 mètres à 220 mètres).

Parouveau Yvon (13 ans)

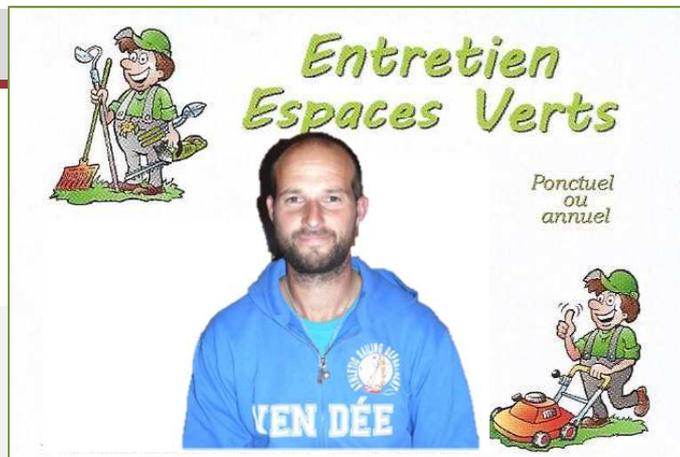


Lino de René Marcellin

Entretien Espaces Verts

Noailhac Info est allé à la rencontre de **Julien Michaud, ce nouveau Noailhacois d'adoption.**

33 ans, enjoué et fort sympathique, Julien Michaud est le compagnon de Coralie Coupé. Le jeune couple habite à la Doradie chez Guy et Eliane Coupé. Ils sont les heureux parents de Charlotte, 19 mois, dont l'entrain et les sourires enchantent toute la famille.



Julien, comment es-tu arrivé à Noailhac ?

Originaire de Niort, mes parents ont à un moment de leur vie choisi de venir habiter à Ussac à côté de Brive. Quelques années plus tard, ils sont repartis vivre sur leurs terres natales des Deux-Sèvres. Mon frère et moi sommes restés en Corrèze où nous avons déjà tissé amitiés et rencontres. C'est vrai que régulièrement j'éprouve le besoin de retrouver la Vendée, mes racines, ma famille.

Alors, tu as fait ta formation en Corrèze ?

Oui, je suis quelqu'un de manuel, qui aime vivre dehors et la Corrèze me va bien. J'ai d'abord étudié au Lycée agricole d'Objat où j'ai obtenu une première qualification **d'entretien des espaces verts**. Puis au cours d'un chantier, je travaillais chez un couvreur et celui-ci m'a proposé de me garder pour devenir son employé et apprendre le métier. Voilà 8 années passées sur les toits qui m'ont permis d'obtenir une autre qualification par validation d'acquis.

J'ai ensuite alterné entre ces deux métiers avant de me décider à devenir **travailleur indépendant**, poussé par cette envie et le désir d'être à mon compte.

J'ai alors choisi de développer **les services des espaces verts, la tonte, la taille de haies, débroussaillage, nettoyage de déchets, maçonnerie, pose de clôtures et petits travaux, enfin... une polyvalence d'entretien autour de la maison, parcs et jardins.**

Mon emploi du temps alterne entre vacations dans les collectivités, mairies... et travaux chez les particuliers.

Vous-dire que le bouche à oreille a fait ma première publicité. Je suis satisfait de cette nouvelle aventure, des retours, des compliments. Je suis quelqu'un de sérieux, qui aime le travail bien fait. J'essaie d'intervenir au plus vite et j'ai déjà plein de satisfaction à voir mon carnet de commandes se remplir.

Quel est ton statut d'artisan indépendant ?

En fait je ne suis pas entrepreneur, je ne gère pas une entreprise. Je suis déclaré à l'URSAFF dans la rubrique : **services à la personne**. Mes clients reçoivent des factures (pour déclarations ou autres crédits d'impôts), et me rémunèrent par **chèques emplois services**. « Simplifiez-vous la vie », comme dit la publicité !

Ton activité, ta petite Charlotte, la famille... as-tu d'autres passions ?

Oh que oui !! J'ai deux passions : d'abord la compétition canine avec la race « berger allemand ». Avant, quand j'avais plus de temps, je faisais les concours avec *Grace Kelly*, une adorable femelle à poils longs. En 2012, nous avons obtenu au championnat de France, le septième prix au concours de beauté dans sa catégorie.

Puis ma deuxième passion, c'est le foot. J'ai fait partie pendant trois ans d'une équipe... mais aujourd'hui c'est plutôt derrière le petit écran que je suis les matchs !

Bon, une dernière passion : la pêche ! J'adore la pêche, le calme des rivières...mais c'est pareil : le manque de temps !

Merci Julien Michaud pour justement avoir donné un peu de ton temps. Nous te souhaitons bonne chance et réussite dans cette nouvelle aventure. Au plaisir de te croiser à Noailhac.

Patrick Serrager

Entretien
Espaces Verts

Tonte
Taille de haie
Débroussaillage
Nettoyage
Déchets
Petits travaux

Ponctuel
ou
annuel

Simplifiez-vous la vie!

Julien Michaud
La Doradie 19500 Noailhac 06-10-92-90-74

Une conseillère de mode à Noailhac

Kathya GOMEZ, habitante de Rocheplein haut, est Conseillère de Mode depuis mars dernier. À l'étage de sa maison, elle a installé son show-room. Des vêtements féminins, disposés sur des portants, des accessoires, sont harmonieusement présentés dans une ambiance très cosy. Elle a créé un espace confortable et chaleureux.

Pour Noailhac Info, elle explique ses choix.

Commençons par faire connaissance avec vous.

Je vis à Rocheplein depuis 34 ans avec Guy mon mari. J'ai trois enfants et six petits-enfants. L'un de mes fils, Guillaume, réside dans la commune, avec Nathalie et leur fille Noémie, élève de petite section à l'école de Noailhac depuis la rentrée. Je profite de ma famille mais j'aime aussi les voyages. Les randonnées et les promenades à vélo font également partie de mes loisirs.

Pourquoi avez-vous lancé votre activité de vente à domicile?

Suite à la vente, il y a un an, de l'entreprise de menuiserie Gomez dans laquelle je travaillais avec mon mari, j'ai décidé de reprendre une activité à temps partiel. C'est une formule qui me convient, elle me laisse de l'autonomie.

Qu'est-ce qui vous a donné l'idée de choisir la mode ?

Je ne travaillais pas dans ce domaine mais j'aime beaucoup la mode. J'avais même envisagé à un moment d'avoir une boutique. C'est en participant à des réunions comme celles que je fais maintenant que j'ai eu le déclic. J'ai postulé pour être Conseillère de Mode pour la marque Elora et j'ai été acceptée.

Pourquoi cette marque ?

J'ai été séduite par la marque Elora qui présente des produits de bonne qualité, confortables, faciles à entretenir et élégants. Les collections sont originales, celle de cette saison est particulièrement seyante. Les prix restent raisonnables pour ces vêtements fabriqués en France, ce qui est appréciable. La « French touch », le savoir-faire à la française, est un plus dans le domaine de la mode.

Sur les photos, Kathya Gomez porte d'ailleurs, avec la classe d'un mannequin, des vêtements Elora.

De quels éléments se compose la collection ?

Je présente des vêtements de femmes : robes, pantalons, chemisiers, manteaux, blousons. Il y a aussi des accessoires : sacs à main, ceintures, foulards...

J'ai un catalogue qui propose 50 pièces et j'expose un exemplaire de chaque modèle, mais pas toutes les tailles, qui sont approvisionnées à la demande.

Il y a deux collections par an : printemps-été et automne-hiver avec des promotions et soldes en juillet et janvier. Je fais des portes ouvertes en début et fin de collection. Il existe aussi une collection homme qu'il est possible de commander.

Comment vendez-vous les vêtements que vous exposez?

J'organise des réunions au domicile des clientes, je reste à disposition pour leur faire découvrir la collection. Je privilégie les réunions chez les clientes, c'est plus vendeur pour elles. Le principe est le même que pour la vente de produits ménagers connus. Une personne réunit chez elle des amies, je leur présente les vêtements et ceux qu'elles retiennent sont commandés et livrés rapidement.

L'hôtesse bénéficie d'une remise sous forme de chèques cadeaux, elle a un pourcentage en fonction des ventes, ce qui lui permet de s'offrir ses tenues préférées.

Les personnes intéressées peuvent me téléphoner, je leur expliquerai les conditions.

Avez-vous constitué votre clientèle ?

Mes premières clientes sont des amies, des relations, puis les parentes ou voisines des amies ont été sollicitées et le cercle s'est agrandi. Le bouche à oreille et le Noailhac Info peuvent m'aider à me faire connaître un peu plus.



Une conseillère de mode à Noailhac

Quelles sont vos attentes pour le futur ?

Je souhaiterais que des habitantes de Noailhac et des environs, que je ne connais pas encore, me contactent et j'organiserai chez elles une présentation.

N'hésitez pas à devenir hôtesse, offrez à vos amies un moment convivial dédié à la mode. Pour organiser une vente privée à votre domicile, appelez-moi, je répondrai à votre attente.

Kathya Gomez ne manque pas d'idées et de dynamisme, elle affronte avec beaucoup de plaisir et de détermination ce nouveau challenge.

Nous ne doutons pas de la réussite de son activité et lui souhaitons beaucoup de succès.

Kathya Gomez : 06 58 43 85 85 www.elora.com

ELORA
Kathya GOMEZ
Conseillère de Mode

Roche pied haut
19500 - NOAILHAC
Port. 06 58 43 85 85
www.elora.com
www.elora.com/boutique



Dany L.

Les News des Associations

La société de chasse

À l'heure où nous terminons cette édition du Noailhac Info, nous n'avons pas reçu le rapport annuel d'activités de la société de chasse.



Activités de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine

Pour NOAILHAC MÉMOIRE et PATRIMOINE, l'année 2017 traduit un certain aboutissement, du moins pour cette opération majeure qu'a été la restauration de l'église. Bien sûr, notre association n'a eu qu'un rôle de contributeur, relativement modeste si nous regardons les subventions accordées par l'État, le Département de la Corrèze ou encore la Région.

Mais, en même temps, le succès de la souscription publique, alimentée et animée par NMP, a permis de faire qu'en définitive, **la partie de financement net à la charge de la commune, s'est limitée à 10% du coût total TTC. Voilà un pari qui n'était pas gagné d'avance et qui montre tout le mérite des bénévoles de l'association qui ont inlassablement organisé animations et relances pour aboutir à ce résultat.** Depuis ce très beau défi de sculpture performance d'août 2012 à la dernière Foire à tout ce qui roule d'août 2017, **l'effort ne s'est pas relâché. Tout ce que les manifestations ont rapporté a été reversé à la souscription** et d'autres dons ont permis de financer des frais divers comme tout récemment les frais d'organisation du concert de la journée d'inauguration. **Ces contributions directes ont atteint 38.000 €** et l'impact global de la souscription publique aura représenté près de 125.000 € pour la commune. **Tous nos bénévoles peuvent être fiers de ce résultat.** Leur travail a été salué à juste titre le jour de l'inauguration par plusieurs intervenants dont le Président du Conseil Départemental ou le délégué de la Fondation du Patrimoine.

La fin des travaux d'aménagement de l'Espace de Découverte a vu aussi une forte participation de notre association pour la conception infographique, la sélection et mise en place des objets et panneaux, la décoration de la cave, dont le montage de la grande cuve en bois.

Pour ce qui est des manifestations, l'année a été, comme d'habitude, bien remplie avec les grands classiques que sont devenus le Vide-greniers, la Rando géologique du 21 mai, la Foire à tout ce qui roule et les Journées du Patrimoine. En mars, nous avons eu la Nuit de la Chouette, le concert Jazz du 1^{er} août, et aussi en octobre les préparatifs de l'inauguration de l'église et l'organisation du concert du 14 octobre dans l'église inaugurée.

Nous participons encore à un autre chantier qui va se poursuivre sur 2018 : la définition d'un circuit de randonnée en commun avec Ligneyrac, Saillac et Collonges : la « Rando des Musées ». **Notre prochaine Assemblée Générale, qui se tiendra le samedi 27 janvier à 15h00** déterminera le calendrier de nos manifestations de l'année. Nous savons déjà que l'organisation du Colloque historique du samedi 2 juin 2018 nous prendra beaucoup de temps. Nous espérons aussi, avancer dans nos réflexions sur la valorisation du site du souterrain d'Orgnac.

Reconnaissant le rôle particulier que joue NMP pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine de la commune, le Conseil municipal a décidé de proposer à l'association une convention actant ces actions d'intérêt général et normalisant divers aspects de la collaboration qui s'est établie pour une veille active et le développement d'animations s'intéressant au patrimoine communal. Cette convention vient conforter notre statut d'organisme d'intérêt général, reconnu dès l'année de notre création par les services fiscaux du Département.



Nous vous souhaitons une excellente année 2018 avec beaucoup de succès pour vos projets personnels ou professionnels, et aussi... associatifs.

L'Association des parents d'élèves du RPI Noailhac-Lagleygeolle, rue des écoles

Toujours active, l'association des Parents d'Elèves des écoles de Noailhac et Lagleygeolle (Regroupement Pédagogique Intercommunal) compte cette année encore de nouvelles recrues. Des familles récemment arrivées sur la commune et des parents dont les enfants ont fait leur rentrée en petite section ont par exemple rejoint l'équipe dynamique en place.

Le bureau se compose ainsi :

Président : Damien Laffaire - Vice-Président : Guillaume Gomez
Trésorière : Elodie Laffaire - Trésorière adjointe : Aurélie Didière
Secrétaire : Marie Devecis - Secrétaires Adjointes : Marine Ferrière, Céline Boudy

Retour sur les actions menées en 2016 - 2017 :

- une vente de **livres de recettes** illustrés avec des photos des enfants à Noël (72 exemplaires vendus)
- un **loto** qui a rassemblé une centaine de personnes ravies de la journée et de la qualité des lots. La quine enfants et la quine corse ont aussi fait des heureux le 2 avril
- une vente de gâteaux à l'occasion du **vide-greniers** de Noailhac le 25 juin
- l'organisation de la **kermesse** à la suite du spectacle de fin d'année des enfants qui s'est tenu le 1er week-end de juillet à l'école de Lagleygeolle (vente de gâteaux, boissons, animations diverses...).
- les cours hebdomadaires et les stages de **danse africaine** qui réunissent des amateurs venus de la commune et des environs

L'APE a ainsi permis de financer une sortie au cinéma et un goûter pour Noël, le transport jusqu'au Parc du Reynou et un équipement de sonorisation.

En cette année scolaire, l'association a prévu ceci :

- une vente de **chocolats et calendriers** à Noël
- une **soirée dansante ou karaoké**
- l'organisation d'une tombola (tirage au sort pendant la soirée dansante par exemple). L'association accepte volontiers des lots pour cette occasion !
- une vente de **bulbes de fleurs** au printemps
- une vente de gâteaux **au vide-greniers** de Noailhac, organisé par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine
- l'organisation de la **kermesse** à la suite du spectacle de fin d'année des enfants (vente de gâteaux, boissons, animations...).
- des cours et des stages de **danse africaine**, dont une partie des bénéficiaires sera destinée à l'APE.

Pour être mis au courant du calendrier précis de ces animations ou pour toute demande, vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante : apenoailhaclagleygeolle@outlook.fr.

Nous tenons également à remercier chaleureusement la municipalité qui soutient toujours nos actions et qui nous accorde chaque année une subvention.

Pour finir, **nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018. BONNE ANNÉE À TOUS !**



Céline Boudy

Un vent venu du Sénégal souffle à nouveau sur Noailhac...

Comme nous l'espérions, les cours de danse africaine ont repris depuis septembre. Chaque mercredi, de 20h30 à 22h00, Mamadou Sene, dit "Doudou", met à la disposition des danseuses son savoir-faire et sa culture. Lui et ses deux percussionnistes de talent, offrent une belle parenthèse dans la semaine, à qui veut bien pousser les portes de la salle des fêtes.

Ce sont toujours des moments de bonne humeur, de partage et de gaieté.

Le cours, dont une partie des bénéfices est reversée à l'APE, compte actuellement 10 inscrites venues des 4 coins de la "ComCom" voire même d'Aubazine, Brive ou Varetz.

D'autres participent au cours ponctuellement car nous offrons la possibilité de régler à la séance, donc n'hésitez pas! ; les personnes inscrites de façon permanentes peuvent, elles, régler à l'année, au trimestre ou au mois. Cela permet à chacun(e) de pouvoir moduler les choses en fonction de son budget et de son emploi du temps.

En parallèle, suite au succès des stages de l'an dernier, nous sommes en train de planifier l'organisation de 2 stages sur le 1er et le 2e trimestre 2018, avec un atelier percussion et danse pour les enfants.

Si vous souhaitez suivre notre actualité, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook "Cours de danse africaine à Noailhac".



Pour conclure, nous remercions la municipalité pour son soutien et pour le prêt de la salle.

Nous ne pouvons vous quitter sans vous souhaiter une bonne année. Que celle-ci soit pour vous tous synonyme de joie, d'échanges et de partage !

Alors : **Dewenati 2018 !**



**Aurélie Didière,
Cathy Ruebenthaler**



Photos insolites

Un hélicoptère qui se pose à l'entrée du bourg, ce n'est pas si courant ! C'est pourtant avec ce moyen de locomotion que quelques personnes se sont rendues au restaurant la Bastidie un jour de l'été dernier, attirant les badauds du voisinage.



Vous avez vu ?
C'est l'échauguette
qui se reflète dans
une vieille fenêtre.

Photo Jean Ducher
prise le jour de
l'inauguration
de l'église



Tous à vos agendas !

**Dimanche 14 janvier 2018
à 11h – Salle des fêtes**

Vœux municipaux

**Samedi 27 janvier 2018
à 15h – Salle des fêtes**

**Assemblée Générale
de l'association Noailhac
Mémoire et Patrimoine**

**Samedi 24 mars 2018
à 12 h – Salle des Fêtes**

Repas des seniors

**Mardi 03 Avril 2018
à 20h – Salle de la mairie**

**Commission participative
Communication**

Mercredi 05 Avril 2018

Journée des encombrants

Samedi 02 juin 2018

Colloque historique

Organisé par
Noailhac Mémoire et Patrimoine

Samedi 05 mai 2018 à 14h30

Randonnée géologique

Organisée par
Noailhac Mémoire et Patrimoine

Publicité



**Un nouvel artisan
à Noailhac**

Affluence pour l'inauguration



Document imprimé sur papier recyclé

**Rendez-vous en Juillet 2018
pour le prochain numéro
Et d'ici là, portez-vous bien !**

Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac – Janvier 2018

Animateur de la commission "Presse" : Patrick Serrager.

Rédactrices et rédacteurs : Marie-Rose Barandiaran, Céline Boudy, Emmanuelle Boyer, Aurélie Didière, Christian Lassalle, Dany Lassalle, Hélène Laurensou, Arnaud Laurensou, Caroline du Mas de Paysac, Dominique Mézan, Cathy Ruebenthaler, Patrick Serrager.

Merci aux personnes qui nous ont fourni des photos.

La mise en page a été réalisée par Mado Thiaucourt.

La maquette de ce journal a été finalisée le 08 décembre 2017.